



HAL
open science

Mécanique contre-discursive : étude de commentaires sur le réseau social-numérique Facebook autour de débats de société à propos de l'homosexualité

Cyane Guichon

► **To cite this version:**

Cyane Guichon. Mécanique contre-discursive : étude de commentaires sur le réseau social-numérique Facebook autour de débats de société à propos de l'homosexualité. Sciences de l'Homme et Société. 2018. dumas-01924888

HAL Id: dumas-01924888

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01924888>

Submitted on 16 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Mécanique contre-discursive

Etude de commentaires sur le réseau social-numérique
Facebook autour de débats de société
à propos de l'homosexualité

GUICHON
Cyane

Sous la direction de M. Francis GROSSMANN et Mme Claudine MOISE

Laboratoire : LIDILEM

UFR LLASIC
Département des Sciences du langage

Mémoire de master 2 mention Sciences du langage - 20 crédits

Parcours : Parcours Recherche Linguistique

Année universitaire 2017-2018



Mécanique contre-discursive

Etude de commentaires sur le réseau social-numérique
Facebook autour de débats de société
à propos de l'homosexualité

GUICHON
Cyane

Sous la direction de Mr. Francis GROSSMANN et Mme. Claudine MOISE

Laboratoire : LIDILEM

UFR LLASIC
Département des Sciences du langage

Mémoire de master 2 mention Sciences du langage - 20 crédits

Parcours : Parcours Recherche Linguistique

Année universitaire 2017-2018

Remerciements

Je remercie tout d'abord mes professeur·e·s de m'avoir guidée tout au long de mes études en Sciences du langage.

Je remercie particulièrement M. Grossmann et Mme Moise pour leur suivi, leurs conseils et leur patience à mon égard ; le groupe DRAINE (Discours de Haine), qui m'a accueilli et offert des opportunités riches d'enseignements et de connaissances.

Je remercie également mes amis et ma famille pour leur indéfectible soutien et leur bonne humeur, mon amie Amélie, mes parents et mon oncle Lucien.

DÉCLARATION

1. Ce travail est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original.
2. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par la loi.
3. Personne d'autre que moi n'a le droit de faire valoir ce travail, en totalité ou en partie, comme le sien.
4. Les propos repris mot à mot à d'autres auteurs figurent entre guillemets (citations).
5. Les écrits sur lesquels je m'appuie dans ce mémoire sont systématiquement référencés selon un système de renvoi bibliographique clair et précis.

NOM : ... *GUICHON*

PRENOM : ... *Cyane*

DATE : ... *06/09/2018*

SIGNATURE :



Sommaire

Remerciements.....	3
Sommaire.....	6
Introduction.....	8
Partie 1 — Cadre théorique.....	10
Introduction.....	11
Chapitre 1 Autour du contre-discours.....	12
1.1 Contre-discours en contexte : lieux discursifs et substrats idéologiques.....	12
1.2 Contre-discours et discours hégémonique.....	15
1.3 Contre-discours et dialogisme.....	17
Chapitre 2 La polémique.....	20
2.1 Définitions.....	20
2.2 L'échange polémique.....	21
2.3 Fonctions de la polémique.....	21
2.4 Polémiquer.....	22
Chapitre 3 Identité et altérité.....	26
3.1 L'identité en discours.....	26
3.2 L'altérité en discours.....	27
3.3 L'ethos.....	28
Partie 2 — Présentation du corpus et méthodologie.....	30
Chapitre 4 Corpus.....	31
4.1 Facebook.....	31
4.2 Présentation du corpus.....	32
Chapitre 5 Methodologie.....	33
5.1 Méthode d'extraction des données.....	33
5.1.1 Extraction.....	33
5.1.2 Traitement.....	34
5.1.3 Notes et remarques.....	37
5.2 Méthodologie d'analyse du discours.....	38
Partie 3 — Analyses.....	39
Introduction.....	40
Chapitre 6 Le mariage pour tou·te·s.....	41
6.1 Le mariage pour tou·te·s en quelques mots.....	41
6.2 Analyses : catégoriser soi et l'autre.....	41
Chapitre 7 La PMA pour tou·te·s.....	45
7.1 La Procréation Médicalement Assistée.....	45
7.2 Nommer pour catégoriser.....	47
7.2.1 La « fabrique » à enfant.....	47
7.2.2 #PMApour toutes VS #PMAsanspère.....	50
Chapitre 8 La GPA.....	52
8.1 La Gestation Pour Autrui.....	52
8.2 Ne pas nommer pour rejeter.....	52
Chapitre 9 La république, la famille et la légitimité : des enjeux identitaires.....	55
9.1 Liberté, égalité, fraternité pour tou·te·s : des différences d'acceptions.....	55
9.2 La structure familiale : l'argument attribué.....	56
9.3 De la légitimité.....	57
Chapitre 10 Conclusions d'analyses.....	60
Conclusion.....	61
Bibliographie.....	62

Glossaire	66
Sigles et abréviations utilisés	68
Table des illustrations	69
Table des annexes	70
Table des matières	80

Introduction

L'approche de ce travail est résolument pluridisciplinaire, entre sociolinguistique et analyse du discours nous exploitons aussi les domaines du droit, de la philosophie et de la psychologie.

Le combat contre les LGBTphobies est un rocher de Sisyphe contre lequel les citoyens sont obligés de se battre chaque jour pour se protéger de l'intolérance. Chaque année, SOS Homophobie publie son rapport sur l'homophobie. Cette année, les témoignages et les chiffres révèlent une recrudescence des violences envers des personnes lesbiennes, bi·e·s, gays et trans.

« La lecture des chiffres met en avant ce qu'on pourrait qualifier de lesbophobie, de gayphobie, de biphobie et de transphobie du quotidien, laissant penser que la parole homophobe libérée et médiatisée ces dernières années a légitimé une « homophobie ordinaire », qui s'exprime d'autant plus que les personnes LGBT sont désormais visibles. Il est frappant de remarquer que les violences verbales et les agressions se produisent essentiellement dans des contextes liés à la vie quotidienne, en famille, dans les relations de voisinage, au travail et dans le milieu scolaire, où les victimes sont de plus en plus jeunes. » (SOS Homophobie, 2018 :167)

Nous avons choisi de travailler sur le réseau social-numérique Facebook car nous pensons que cette plateforme offre une possibilité à tou·te·s les citoyen·ne·s de s'exprimer et d'échanger sur une multitude de sujets, du plus sérieux au plus léger. Malgré les avantages et les belles possibilités de Facebook, tout n'est pas rose dans cette société virtuelle et miniaturisée. En effet, le rapport de SOS Homophobie explique que

« Facebook et Twitter représentent à eux seuls 64 % des signalements reçus en 2017 par SOS homophobie. Rien d'étonnant puisque les deux réseaux sociaux regroupent respectivement 33 millions et 15,6 millions d'utilisateurs et utilisatrices actifs et actives en France1. Largement intégrés dans les usages quotidiens, ils facilitent une expression décomplexée dont l'enjeu principal est la viralité. » (SOS Homophobie, 2018 : 60)

L'anonymat relatif de l'écran est à double tranchant puisque des inconnu·e·s n'hésitent pas à profiter de la discrétion d'un pseudonyme ou d'un avatar pour déverser leur haine.

L'ambivalence du réseau social-numérique Facebook, entre liberté d'expression et violence, est génératrice d'une grande hétérogénéité de discours concurrents. Cela nous a incité à regarder les échanges de commentaires sous l'éclairage

de la notion de contre-discours. En effet, nous espérons grâce à cette étude comprendre les liens unissant discours et contre-discours. Nous pensons que le discours et le contre-discours se répondent à l'unisson autour d'un noyau polémique dans des jeux de rhétorique autour de l'altérité et de procédés linguistiques de renforcement ou d'affirmation de l'identité. Nous souhaitons donc répondre à la question de la mise en place des discours et contre-discours dans des échanges (les commentaires) dans des espaces discursifs différents (les pages) sur le réseau social-numérique Facebook.

Dans un premier temps, nous ferons un état de l'art de la notion de contre-discours, de la polémique et du duo identité/altérité. Ensuite, nous présenterons notre corpus et notre méthode de recueil de données. Enfin, nous ferons des études de cas pour mettre en évidence la relation discours/CD¹ évoquée dans notre question de recherche.

¹ Contre-Discours

Partie 1 — Cadre théorique

Introduction

Notre étude consacrée à la dynamique discours/contre-discours requiert un approfondissement de certaines notions comme celle de contre-discours, de polémique et d'identité. En effet, notre problématique pose la question de la relation entre discours et contre-discours dans le cadre d'échanges de commentaires sur la plateforme Facebook. La place de la polémique dans cette étude est centrale, car elle est source d'échanges entre identités antagonistes. Elle permet paradoxalement une forme de cohabitation entre des locuteur·rice·s qui n'ont ni les mêmes opinions, ni les mêmes revendications identitaires. Conséquemment, l'identité est la notion sous-jacente qui va déterminer les discours et les contre-discours.

Dans un premier temps nous expliquons la notion de contre-discours à travers les notions de contexte, d'hégémonie et de dialogisme. Dans un second temps, nous mettons en évidence le caractère polémique de notre corpus et de notre étude. Enfin, nous rendrons compte de l'importance de l'identité dans la dynamique discours/contre-discours.

Chapitre 1 Autour du contre-discours

Le contre-discours est une notion difficile à circonscrire. Dans cette partie, nous présentons cette notion à travers le prisme de différents concepts issus des sciences sociales et de la linguistique.

Le premier bloc de questionnement qui nous paraît introductif à cette notion est la mise en contexte du contre-discours. Qui répond à quoi et où ? Cette première partie conduit donc à approfondir la caractérisation du contre-discours du point de vue de l'hégémonie, vue comme la nature de ce discours. Enfin, nous mettrons en évidence les aspects dialogiques du contre-discours.

1.1 Contre-discours en contexte : lieux discursifs et substrats idéologiques

Les contre-discours sont inséparables du contexte dans lequel ils émergent. En effet, c'est le statut de la doxa² qu'ils expriment qui les catégorisera plutôt comme discours ou plutôt comme CD. Gardons tout de même à l'esprit que ces deux catégories, discours et CD, sont *a priori* poreuses, en ce sens que les locuteurs *a priori* d'un camp ou de l'autre par rapport à la prise de position vis-à-vis du thème débattu, peuvent émettre des opinions *a priori* caractéristiques de l'une ou de l'autre. D'ailleurs, Rabatel (2015) insiste sur les risques d'une vision dichotomique de la paire discours/CD :

« Ce binarisme peut alimenter une logique d'opposition terme à terme, qui elle-même peut faire courir le risque de l'enfermement dans cette façon de voir, alors que les problèmes se règlent parfois par des approches plus sophistiquées qu'une simple réaction ou correction terme à terme. (...) Le risque est donc, au plan notionnel comme au plan interactionnel, que la notion de CD verse dans une représentation dichotomique des conflits qui fige les positions, réduise la capacité de remédiation, selon une approche binaire bien différente du schéma dialectique de la thèse, de l'antithèse et de la synthèse » Rabatel (2015 :11)

Dans cette optique, nous préférons plutôt voir le contre-discours comme expression d'une doxa décalée (ou périphérique) par rapport à un discours hégémonique (dans un lieu, un contexte et une époque donnés). Par exemple, notre corpus est constitué à partir de quatre « lieux », pages Facebook administrées par des groupes différents : SOS Homophobie, Stop Homophobie, La Manif pour Tous et La Contre Manif Pour Tous

² Nous pensons la doxa comme étant le système sous-jacent au discours participant à l'intercompréhension entre individus et par conséquent constituant la réalité signifiée d'un sujet parlant.

(voir 4.2 *Présentation du corpus*). Le tableau ci-dessous résume les tendances générales sur trois substrats événementiels :

Substrat événementiel	le mariage pour tous	l'adoption pour tous	la PMA pour tous	la GPA
Chronologie et contexte	<ul style="list-style-type: none"> • novembre 2012 : projet de loi pour le mariage pour tous • mai 2013 : adoption définitive de la mention • 29 mai 2013 : célébration du premier mariage homosexuel 	<ul style="list-style-type: none"> • mai 2013 : parallèlement à la promulgation du mariage pour tous, ouverture de l'adoption aux couples homosexuels 	<ul style="list-style-type: none"> • courant 2018 : proposition de révision de la loi sur la bio éthique par Marlène Schiappa, secrétaire d'Etat chargée de l'Égalité hommes femmes 	<ul style="list-style-type: none"> • 1991 : décision de la cour de cassation d'interdire la maternité pour autrui (Gestation Pour Autrui et Procréation pour Autrui) • 2018 : parallèlement à la proposition de révision de la loi de Marlène Schiappa et à l'ouverture du débat sur la PMA pour tous
SOS Homophobie	pour	pour	pour	pour
Stop Homophobie	pour	pour	pour	pour
La Contre Manif Pour Tous	pour	pour	pour	pour
La Manif Pour Tous	contre	contre	contre	contre

Tableau 1 : Tendances des avis des quatre pages Facebook observées à propos de questions d'actualités

Dans les commentaires sur la publication de Stop Homophobie à propos d'un article sur la Procréation Médicalement Assistée ou PMA, on constate qu'un commentaire se démarque des autres par l'avis soutenu sur la PMA.

(1) **Fabrique a faire des enfants sans pere** (*StopHomophobie commentaire no2356*)

____ Non mais lol je suis enfant d'hétérosexuel sans père, ça vous pose aussi un problème ??? (*StopHomophobie commentaire no2357*)

___ Ce n est pas un choix de votre mere (*StopHomophobie commentaire no2358*)

___ A moi ça ne pose pas de problèmes mais ce n est pas la peine de multiplier les cas d enfants sans père (*StopHomophobie commentaire no2359*)

___ « Fabrique » comment peut-on parler ainsi !!! Vous en tout cas, votre conception de la famille est monstrueuse et j'en ai marre de m'écorder les yeux sur des commentaires stupides. (*StopHomophobie commentaire no2360*)

___ Ce qui est monstrueux c est de tolérer que' des enfants n aient pas de père et de légaliser cela (*StopHomophobie commentaire no2361*)

Sur Stop Homophobie, l'avis prépondérant sur la question de la PMA est favorable, c'est même une revendication : Stop Homophobie et abonné·e·s militent pour la PMA pour tous. Les commentaires (en bleu) de l'exemple sont donc en décalage par rapport à la doxa de Stop Homophobie. Ce sont des contre-discours au discours de Stop Homophobie, par extension au discours pro-PMA pour tous.

Dans un autre lieu, celui de la page de la Manif Pour Tous, ce sont les discours pro-PMA qui sont des contre-discours, car La Manif Pour Tous et ses abonné·e·s ont des revendications contraires à Stop Homophobie. Dans une publication de La Manif Pour Tous le commentaire de l'exemple ci-dessous tranche avec le reste des commentaires :

(2) Si des mec veulent donner leurs sperme qu'est-ce que cela peut vous faire les frustré de la vie ? Et puis être géniteur ne signifie pas être père !! (*La Manif Pour Tous commentaire no37*)

___ Tais toi la frustrée. (*La Manif Pour Tous commentaire no38*)

___ Pxxx Jxxx Pxxx mdr en quoi je suis frustré ? 😊 Moi je suis pas frustrer au contraire je fait ma vie librement , si des mecs veulent donner leurs spermes pour que des femmes seules ou des lesbiennes ou meme encore des hétérosexuels qui ne peuvent pas avoir d'enfants qu'ils le fassent 😊 Et t'inquiète avec ma femme le jour où on aura nos 8 enfants on prendra 8 doses de sperme à un parfait inconnu sans scrupule 😊 (*La Manif Pour Tous commentaire no39*)

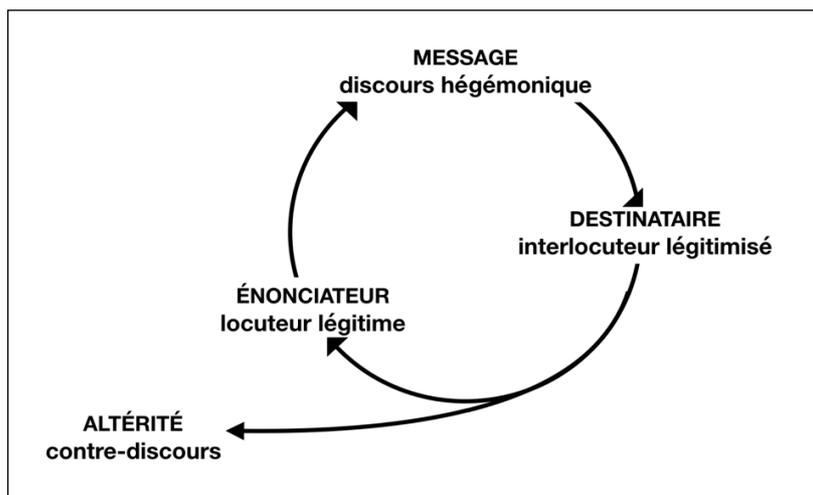
La Manif Pour Tous refuse l'accès à la PMA pour les couples d'homosexuelles, la « PMA sans père ». Le contre-discours (en bleu toujours) est donc l'avis favorable à la révision de la loi sur la PMA.

Ce qui fait contre-discours, c'est finalement tout discours se posant comme alternatif dans un lieu donné à un discours supposé consensuel autour du thème débattu. Dresser un tableau des topics clés de ces lieux discursifs permet de mettre en évidence ce qui est « discours » et ce qui est « contre-discours » sans réduire ces notions à un binarisme qui pourrait gauchir l'analyse des données. Une vision dichotomique sur le thème choisi pour cette étude serait dommageable pour tous les acteurs sociaux qui interviennent sur ces pages Facebook, car nous ne souhaitons pas stigmatiser des individus ou un groupe d'individus.

1.2 Contre-discours et discours hégémonique

Le discours dominant de ces lieux discursifs présenterait certaines caractéristiques du discours hégémonique tel que Marc Angenot (2006) le définit : le discours hégémonique ne se résume pas à son volume textuel ; il se construit autour d'une doxa où les locuteur·rice·s viennent puiser un ensemble d'arguments à partir d'un noyau de présupposés et de croyances sur le monde ; il cherche une forme de consensus basé sur la doxa dont il est l'expression ; il est sous-tendu par une forme de légitimité accordée à ses énonciateur·rice·s et il se définit dans un lieu et une époque donnée.

L'importance de l'identité et de l'ethos des acteur·rice·s discursifs est un élément qui transcende les caractéristiques énoncées ci-dessus. En effet, l'hégémonie repose sur une dynamique cyclique : le discours hégémonique est à destination d'un public déjà prêt à en admettre les fondements, la présence des acteur·rice·s du débat dans l'espace discursif présuppose leur inclination en faveur du discours hégémonique exprimé. Faire un pas de côté, c'est sortir (pour rester dans l'image cyclique) du cercle et donc entrer dans l'altérité du contre-discours.



*Figure 1 : Schéma de la dynamique interactionnelle
du discours hégémonique et contre-discours*

Le schéma ci-dessus est librement inspiré du modèle de la communication de Jakobson. Il met en évidence la dynamique qui est à l'œuvre dans la relation discours/ CD : l'énonciateur·rice, le message et la·le destinataire sont lié·e·s dans une cinétique d'auto-légitimisation, le message hégémonique étant le liant de ces éléments. En d'autres termes, nous parlons à un public déjà conditionné de choses pré-programmées à être entendues.

La notion d'hégémonie telle que nous l'abordons peut être confrontée à celle de Gramsci³. Pour Gramsci, l'hégémonie est le corrélat d'un rapport de pouvoir et de lutte politique, un ensemble idéologique d'une classe dominante, bourgeoise. Il existe une dynamique de lutte contre cette hégémonie des classes inférieures, prolétaires et paysannes ; ce qu'on pourrait appeler avec la terminologie d'aujourd'hui des contre-discours à l'ordre étatique. Fabio Frosini (2015) reprend les travaux de Gramsci et propose une définition de l'hégémonie comme étant « (...) la capacité d'une classe à universaliser ses propres revendications au cours de la lutte, en redéfinissant continûment ses propres objectifs et en conquérant ainsi un rôle de guide des forces subalternes » Frosini (2015 : 3).

Le discours hégémonique, dans le cadre de notre étude est donc le discours porteur de la pensée idéologique dominante dans le lieu discursif choisi sans la dimension politique au sens de Gramsci. Le contre-discours serait alors le discours celui qui remet en

³ Membre fondateur du parti communiste italien et emprisonné en 1927 sous le régime totalitaire de Mussolini, Gramsci propose la notion d'hégémonie dans une société en crise.

cause « l'ordre » établi dans ce lieu discursif. Le réseau social-numérique Facebook peut être envisagé comme un microcosme, une version « sous cloche » de la société. Notre positionnement sur l'hégémonie pourrait s'apparenter à une vision *micro* moins restrictive que celle de Gramsci. En ce sens, nous pensons que les réseaux sociaux numériques obéissent aux mêmes règles que la société *in extenso*, l'hégémonie prend alors place dans une « micro-société » virtuelle.

1.3 Contre-discours et dialogisme

Le dialogisme est une conception multidirectionnelle du discours, d'un point de vue temporel, mais également d'un point de vue du de la locuteur-riche.

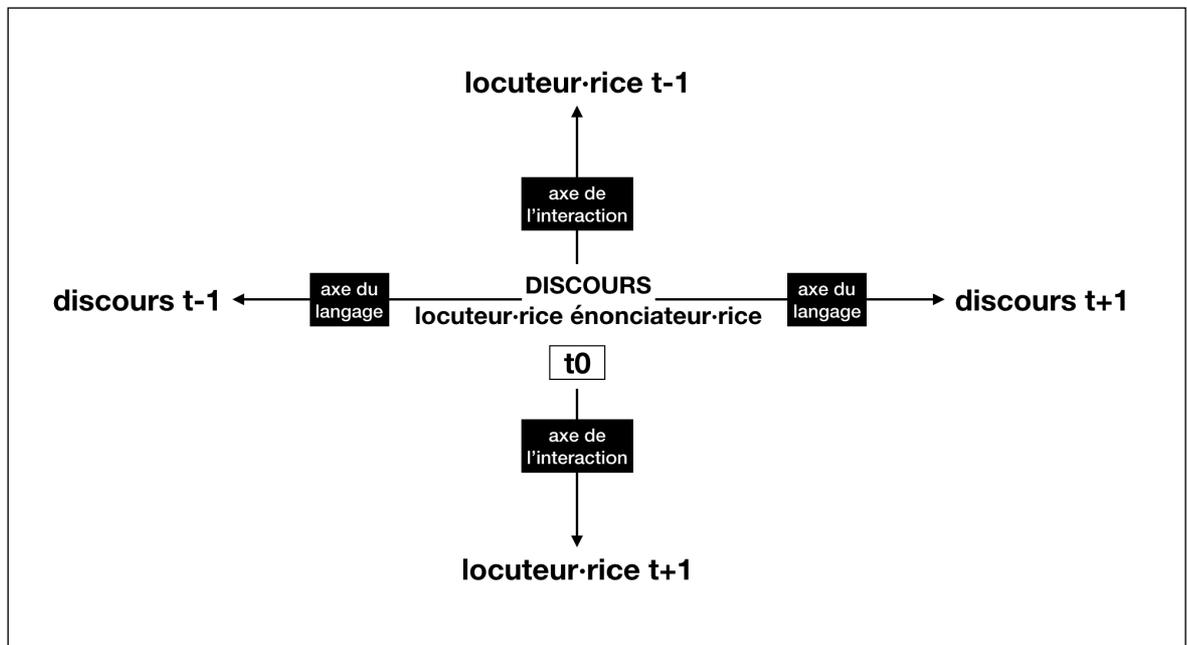


Figure 2 : Notre schéma de la notion de dialogisme

Nous avons schématisé la notion de dialogisme : les discours « t-1 » représentent tous les discours précédant l'énonciation à t0, des traces de ce « t-1 » sont présentes dans le discours du de la locuteur-riche énonciateur-riche. Les discours « t+1 » représentent quant à eux les réponses possibles à l'énonciation. Il existe des traces de « t+1 » dans l'énonciation, cela s'explique par le caractère autocentré du discours que nous avons vu plus haut (voir 1.2 Contre-discours et discours hégémonique).

Le locuteur-riche énonciateur-riche « rencontre les discours précédemment tenus par d'autres sur [le] même objet (...) » (Bres et Mellet, 2009), ces « autres » sont

ceux que nous avons choisis d'appeler les « locuteur·rice·s t-1 », autrement dit, les locuteur·rice·s qui se sont exprimés avant la·le locuteur·rice énonciateur·rice à t0 sur le même objet. De même que la·le locuteur·rice énonciateur·rice « s'adresse à un interlocuteur sur la compréhension-réponse duquel il ne cesse d'anticiper (...) » (*ibid.*), autrement dit la·le locuteur·rice énonciateur·rice s'adresse à un·e locuteur·rice « t+1 » dont il prévoit plus ou moins la réaction.

Comme nous l'avons vu précédemment, le CD répond en quelque sorte à un discours autre. En cela, il nous semble essentiel de regarder le contre-discours à travers ses aspects dialogiques. De nombreux marqueurs sollicitent l'altérité, ces traces font partie du tissu discursif dans la dynamique discours/CD (voir 1.2 *Contre-discours et discours hégémonique*).

« Un morphème prend le statut de marqueur à partir du moment où il est conçu comme la trace en discours d'opérations énonciatives stables, ayant un statut linguistique, c'est-à-dire dont la configuration définit le signifié en langue dudit morphème : un marqueur dialogique sera donc pour nous un morphème dont le signifié en langue programme la signification dialogique » (Bras et Mellet, 2009 p. 6 note de bas de page)

Dans *Dialogisme et marqueurs grammaticaux* (2009) les auteurs recensent un certain nombre de ces marqueurs : certaines figures rhétoriques (métaphores, détournement, litote, euphémisme, etc.) ; certains temps verbaux (l'imparfait des « dire » et le conditionnel notamment); certains déterminants possessifs ; les relatives disjointes ; la dislocation ; le « si » dans certaines formulations et le connecteur « certes ».

- (3) Ils l'auront **leur** satané droit de concevoir leur enfant par marchandisation et le commerce des enfants et des humains sera autorisé. (*La Manif Pour Tous commentaire no101*)

Dans l'exemple ci-dessus, la séquence déterminant possessif + nom commun est marqueur de dialogisme. En effet, il y a un renvoi à un·e locuteur·rice (ou en l'occurrence ici, un groupe de locuteur·rice·s) tiers, absent et antécédent à l'énonciation.

- (4) Non ... bien sûr ... tout cela c folie ... il faut de toute urgence faire des réformes sociétales . (*La Manif Pour Tous commentaire no132*)

Des réformes sociétales, n'est-ce pas ce qu'on est en train de faire ? (*La Manif Pour Tous commentaire no133*)

Dans cet exemple, c'est la dislocation à gauche qui fait dialogisme, elle reprend les termes tout en séparant l'expression « réformes sociétales » de son émetteur, le·la locuteur·rice n'assume pas cette formule. L'effet de distance est appuyé par la question rhétorique qui vient décupler l'effet. Ce type de reprise est aussi présent dans l'exemple suivant :

(5) L'important c'est de ne pas s'ingérer dans la vie d'un être humain pour le priver de père (*La Manif Pour Tous commentaire no221*)

___ Faire un enfant c'est déjà s'ingérer dans sa vie. (*La Manif Pour Tous commentaire no222*)

___ Baptiser ses enfants dès leur plus jeune âge c'est une ingérence dans leur vie d'être humain (*La Manif Pour Tous commentaire no223*)

Interroger le CD avec la notion de dialogisme nous permet de mettre en évidence la relation qui existe entre le discours et le CD d'un point de vue formel. En d'autres termes, de mettre en exergue le discours dans le CD et le CD dans le discours à travers les jeux de reprises anaphoriques, de citations et autres procédés de distanciation.

Ce tour d'horizon des notions que mobilise le contre-discours nous renseigne sur ses caractéristiques : le contre-discours est défini par un lieu discursif déterminé, la dynamique discours/CD est régie par une forme d'hégémonie intrinsèque à ce lieu discursif et le CD porte les traces du discours auquel il répond.

Les outils qui peuvent nous permettre de mettre en évidence le CD sont entre autres, les marqueurs de dialogisme. Il ne faut toutefois pas ignorer le contexte d'énonciation : l'époque, le topic abordé, la doxa sous-jacente et l'ethos du locuteur·rice.

*

* *

Nous pensons que caractériser plus en avant le topic abordé serait utile à notre étude. En effet, nous voyons qu'il est le coeur du débat et le générateur de discours et contre-discours, nous nous posons alors la question de son rôle dans la dynamique discursive et les formes que le topic prend dans notre corpus.

Chapitre 2 La polémique

Nous souhaitons dans ce chapitre mettre en évidence ou plutôt caractériser les topics qui font l'objet des discordes que l'on peut retrouver dans les données recueillies. Il nous a semblé que ces thèmes (voir *Tableau 1 : Tendances des avis des quatre pages Facebook observées à propos de questions d'actualités*) appartenaient au champ de la polémique. Ce chapitre pose donc la question de l'importance de la notion de polémique dans la dynamique discours/CD. Nous pensons que la polémique est un moteur au jeu des discours et CD.

2.1 Définitions

Afin de circonscrire la notion de polémique, il convient dans un premier temps d'en regarder les acceptions dans les dictionnaires. Dans le dictionnaire du TLFi, la polémique est une « discussion, débat, controverse qui traduit de façon violente ou passionnée, et le plus souvent par écrit, des opinions contraires sur toutes espèces de sujets (politique, scientifique, littéraire, religieux, etc.) ; genre dont relèvent ces discussions. », dans le Larousse en ligne, elle est un « débat plus ou moins violent, vif et agressif, le plus souvent par écrit. » et dans le Petit Robert la polémique est tout simplement un « Débat par écrit, vif ou agressif. ». Les mots communs à ces trois définitions sont *débat*, *violence* et *écrit*.

Il apparaît que la notion, bien que connue de tous·tes, demande une conceptualisation plus poussée si l'on veut s'en servir pour découdre le discours. Ruth Amossy (2014) propose de considérer la polémique en tant que « débat autour d'une question d'actualité, d'intérêt public, qui comporte des enjeux de société plus ou moins importants dans une culture donnée. » (Amossy 2014 : 51) et la « manifestation discursive sous forme de heurt, d'affrontement brutal, d'opinions contradictoires qui circulent sur la place publique. » (*ibid.* : 56). À notre liste de mots-clés de la polémique, s'ajoute donc un aspect social qui nous semble essentiel.

La polémique est donc un débat entre deux points de vue antagonistes, où la modalité de l'écrit est souvent préférée, où il peut y avoir usage de violence verbale et dont le topic est un sujet de société important aux yeux des acteurs·rice·s de la polémique. Nous

retrouvons donc un élément définitoire de la polémique : la coexistence de deux camps s'affrontant sur une question de société et deux éléments non-définitoires mais récurrents dans la polémique, la violence verbale et la modalité écrite. En effet, il existe des exemples de polémique sans usage de violence verbale et des exemples de polémique mobilisant un médium non écrit.

2.2 L'échange polémique

Notre étude est consacrée aux commentaires issus de pages Facebook. Avant de poursuivre, il convient de distinguer la polémique, le discours polémique et l'échange polémique.

La polémique est donc l' « ensemble des interventions antagonistes sur une question donnée à un moment donné » (Amossy, 2014), par exemple le mariage homosexuel, l'ouverture de l'adoption aux homosexuel·le·s, la procréation médicalement assistée et la gestation pour autrui. Le discours polémique est « la production discursive de l'une seulement des parties en présence (...) » (Kerbrat Orecchioni, 1980). L'échange polémique, qui nous intéresse particulièrement dans ce travail est

« une interaction en face à face ou en différé. Il implique que deux ou plusieurs adversaires s'engagent dans une discussion orale ou écrite en tentant de l'emporter l'un sur l'autre.» (Amossy 2014)

L'échange polémique est donc un dialogue autour d'une polémique, en réaction parfois à un discours polémique.

2.3 Fonctions de la polémique

Ruth Amossy mentionne que la polémique n'a pas pour fonction d'aboutir forcément à l'accord des parties. En effet « la polémique — qui gère les conflits sur le mode du choc des opinions contradictoires — ne permet pas tant d'aboutir à un accord, que d'assurer un mode de coexistence dans une communauté déchirée entre des positions et des intérêts divergents. » (Amossy 2014 : 13). La polémique serait alors un moteur démocratique, un lieu d'expression où tout le monde aurait sa voix à donner sur un sujet de société.

En tant que modalité argumentative, la polémique ne cherche pas le consensus, au contraire, elle exagère le dissensus et le cristallise. Ce dernier permet alors à une question de société d'exister dans l'espace public, de faire coexister des opinions divergentes et par conséquent de faire réfléchir les citoyens sur cette question et de s'exprimer.

2.4 Polémiquer

La polémique a toujours eu une mauvaise publicité. Nous avons interrogé de façon informelle notre entourage sur la question. Certain·e·s la trouvent inutile, d'autres la jugent fastidieuse, l'un·e adore s'y adonner, *etc.* Qu'on l'aime ou pas, la polémique a ce mérite de faire parler. On pourrait donc penser que la polémique se reconnaît par le volume textuel qu'elle engendre, le bruit qu'elle émet et l'onde qu'elle propage, mais cela ne suffit pas et n'illustre pas sa complexité. Il existe néanmoins des traces formelles identifiées par un certain nombre de chercheurs·e·s (Amossy 2014, Kerbrat Orrechioni 1980, Angenot 2008 pour ne citer qu'eux). Comme nous l'avons vu précédemment (voir *2.1 Définitions*) la polémique émerge autour d'un ensemble de mots-clés : débat, violence, écrit et enjeu social. À partir de là, nous pouvons mettre en évidence les traces en discours de la polémique.

La forme du débat serait donc privilégiée dans la polémique. Elle nécessite que deux ou plusieurs intervenants·e·s s'opposent autour d'une question d'actualité. Cela implique un ensemble de phénomènes discursifs associé au débat pour lequel une opposition de discours est alors envisagée. Une dynamique de dichotomisation et de polarisation (termes issus d'Amossy 2014) est mise en place dans le cas de la polémique, puisant dans les marques linguistiques du débat.

À travers des oppositions lexicales par exemple (« père »/« géniteur » ; « arriérés »/« lobby LGBT »; « extrémistes »/« libéraux » ; « naturel »/« fabriqué » etc...), les acteurs·rice·s de l'échange polémique vont mettre en place deux camps, et ce, discursivement. L'usage des pronoms matérialise l'altérité.

- (6) Dans l'homophobie il y a le mot phobies donc la peur de l'inconnue donc ils ont peur de **nous** (*SOS Homophobie commentaire no932*)

(7) Et **eux**, à quel moment ont-ils décidé de devenir con comme la lune? (*Stop Homophobie commentaire no352*)

Cette dichotomisation est construite en tant qu'argument pour la thèse soutenue par le groupe ou la personne, elle entraîne une polarisation du conflit au sein du discours. La polarisation se met en place sur le plan actanciel où des rôles sont attribués (ou auto-attribués) aux acteurs·rice·s de l'échange polémique. Amossy 2014 propose donc un·e Proposant·e, un Opposant·e et un·e Tiers. La·le Proposant·e défend sa thèse tandis que l'Opposant·e la conteste face à un·e Tiers spectateur·rice de l'échange.

Dans la mesure où la polémique oppose d'une part et confronte d'autre part deux points de vue antagonistes dans un climat conflictuel et brûlant, le choix de la disqualification comme stratégie discursive préférée des acteurs·rice·s nous semble la suite logique. Il y a plusieurs façons de disqualifier, avec l'ironie par exemple, qui est dans l'exemple 8 très explicite. Les propos de La Manif Pour Tous semblent au locuteur·rice tellement lointains de sa propre vision du monde qu'elle·il rit jaune.

(8) J'aime beaucoup vous lire les lmpt.la petite note d'humour de ma journée. ...
(*La Manif Pour Tous commentaire no143*)

Le discours rapporté est aussi exploité, comme dans l'exemple suivant

(9) Et oui la gauche est toujours au pouvoir et elle cherche à faire avaler à une partie de la droite son monstrueux programme sociétal. La vie doit être préservée depuis la conception jusqu'à la mort naturelle. Et on ne peut admettre tout ce qui ne va pas dans la loi naturelle en particulier la location industrielle de l'utérus de pauvres femmes. (*La Manif Pour Tous commentaire no113*)

___ « **La loi naturelle** » **quelle est-elle ? Où puis-je la consulter ?** \nIl y a des animaux qui mangent leurs petits et/ou leurs excréments, est-ce la "loi naturelle" ? Ce qui est a-t'il toujours été ? \nVous voyez pourquoi l'appel à la nature est considéré comme un argument fallacieux ? (*La Manif Pour Tous commentaire no114*)

Le discours rapporté entre guillemets suivis des questions met en évidence une forme d'absurdité de l'argument naturaliste de la « loi naturelle » qui, selon

l'opposant·e n'existerait pas puisqu'il n'y a aucune preuve de son existence. L'opposant·e ridiculise la·le proposant·e en la·le confrontant à son propre argument.

Mais la reformulation, la qualification péjorative, les arguments *ad hominem*, etc. participent également à la disqualification. Cette disqualification peut engendrer de la violence verbale, notamment sur Internet et les réseaux sociaux puisque l'anonymat que confèrent les différentes plateformes tendent à gommer les principes conversationnels et de politesse.

(10) Paf dans vos q bande de catholiques dégénérés (*SOS Homophobie commentaire no63*)

L'anonymat et l'utilisation d'arguments *ad hominem* peuvent paraître contradictoires, or grâce à la dichotomisation et la polarisation, les acteurs·rice·s s'attaquent en lot, en camps de locuteurs·rice·s.

Ruth Amossy évoque également un trait de la polémique important :

« La confrontation dichotomisée des thèses antagonistes, et la polarisation qu'elle entraîne, suppose des sujets profondément impliqués dans le débat. (...) L'émotion est un résultat de l'implication du locuteur dans son discours. » (Amossy 2014 : 64)

L'affect n'est, à l'instar de la violence verbale, pas un élément définitoire pour la polémique mais il remplit des fonctions non négligeables dans cette modalité d'expression :

« (...) l'inscription de l'émotion et plus encore de la passion violente dans le discours confère à la polémique un caractère plus excessif. Elle lui donne un élan qui se veut contagieux. Ce faisant, la passion radicalise et exacerbe l'expression (...) de l'opposition (...) de la rupture sociale [et] de la dévalorisation de l'adversaire » (ibid. : 144)

Dans cette optique, nous retrouverons beaucoup de marques de subjectivité dans les discours

(11) Non pas du tout **je pense** que pour l'équilibre de l'enfant il lui faut une présence masculine deux femmes c'est pas bon pour lui (*Stop Homophobie commentaire no659*)

(12) C'est gonflé **peut être** un signe que la Russie change ??? (*Stop Homophobie commentaire no287*)

Ces deux exemples parmi tant d'autres montrent bien que sur ce type de thématique la subjectivité est omniprésente. Nous retrouvons également un peu partout des mots des émotions et des sentiments comme *tristesse, colère, haine, dégoût, etc.*

Étudier la dynamique discours/CD à travers la polémique nous apparaît à présent très pertinent. Au vu de ses caractéristiques, la polémique est inhérente au débat de société et nous permet d'étudier la dynamique discours / CD.

Les différentes traces de la polémique en discours nous donnent des pistes à explorer quant à l'identification du dialogisme, de la construction et de la mise en place du contre-discours notamment.

La polémique dans notre étude se manifeste à travers quatre thématiques : le mariage pour tous, l'adoption pour tous, la PMA et la GPA. Ces polémiques impliquent un ensemble de questions sous-jacentes que l'on peut identifier comme étant les rôles parentaux genrés, la bioéthique, la protection de l'enfance et l'homosexualité.

Les réseaux sociaux numériques sont un lieu où les échanges polémiques peuvent être vus dans leur forme la plus exacerbée. Nous avons parlé de violence verbale, mais il nous paraît important également d'insister sur le système de commentaire/réponse au commentaire qui rend l'échange polémique entièrement dialogal. C'est un face-à-face virtuel où les acteurs·rice·s se prêtent au jeu de la polémique.

*

* *

Ce « face à face virtuel » par écrans interposés, que nous avons évoqué plus haut, n'exclut pas le besoin des locuteur·rice·s d'affirmer leur identité. Au contraire, nous pensons que la mise en place de l'ethos discursif dans les interventions des locuteur·rice·s sur le réseaux social-numérique Facebook joue un rôle clé dans la dynamique discours/CD étudiée. Il convient alors de se demander dans quelle mesure cette mise en place identitaire s'effectue dans le cadre de notre étude.

Chapitre 3 Identité et altérité

L'identité est une notion couverte par de nombreuses disciplines des sciences humaines, la psychologie, la sociologie sans oublier les sciences du langage qui font la part belle à l'identité du sujet parlant.

« L'identité est ce qui permet au sujet de prendre conscience de son existence qui se constitue à travers la prise de conscience de son corps (un être dans l'espace et le temps), de son savoir (ses connaissances sur le monde), de ses jugements (ses croyances), de ses actions (son pouvoir de faire). » (Charaudeau, 2009:15)

L'identité ne peut se construire sans altérité, qui est la conscience de l'autre. Cette altérité, comme l'identité, laisse des traces en discours. Dans ce chapitre, nous nous poserons d'abord la question de l'identité en discours, ensuite nous nous poserons la question de l'altérité en discours et enfin, nous verrons l'ethos, l'identité comme élément à part entière du discours.

3.1 *L'identité en discours*

Patrick Charaudeau (2002) nous explique que l'identité en discours peut s'observer de deux façons : par l'identité sociale et par l'identité discursive. La première s'observe grâce à des traces extérieures au discours, l'âge, le sexe, le statut social, etc. qui seront mis en valeur dans le discours. La seconde s'observe à travers l'énonciation, les tours de paroles, les stratégies discursives utilisées, somme toute, à travers les modes de prises de paroles choisies par le sujet.

« Dans un cas comme dans l'autre, l'identité résulte, à la fois, des conditions de production qui contraignent le sujet, conditions qui sont inscrites dans la situation de communication et/ou dans le préconstruit discursif, et des stratégies que celui-ci met en oeuvre de façon plus ou moins consciente. » (Charaudeau, 2002b : 300)

Pour expliquer le lien entre identité sociale et identité discursive, nous prendrons la métaphore du textile, où les mailles seraient l'identité discursive et le motif dessiné par ces mailles, l'identité sociale. Autrement dit, l'identité sociale est présentée et appuyée par l'identité discursive. Dans l'exemple suivant, la-le locuteur·rice explicite lui-elle-même son identité sociale pour désambiguïser son propos. Ce qui, pour nous, est révélateur du lien fort entre identité discursive et identité sociale.

(13) Ils nous cassent les couilles à voir de l'homophobie partout !! On ne peut plus rien faire, rien dire sans que ça devienne un machinPhobie. Pathétique\nPs: je suis gay (*La Contre Manif Pour Tous commentaire no610*)

Le post-scriptum (souligné) nous semble être l'élément du commentaire le plus important, car l'identité du·de la locuteur·rice le dédouane de la violence de son propos. Il·elle sous-entend « Je suis homosexuel·elle alors ce que je dis ne peut être considéré comme homophobe » : le contenu de sa prise de parole est en lien direct avec son identité.

3.2 L'altérité en discours

L'identité et l'altérité sont deux notions qui travaillent en symbiose. Le principe d'altérité, tel que Patrick Charaudeau l'introduit,

« définit l'acte de langage comme un acte d'échange entre deux partenaires que sont en l'occurrence le sujet communicant (je) et le sujet interprétant (tu). Ceux-ci se trouvent dans une relation interactionnelle non-symétrique du fait qu'ils remplissent chacun un rôle différent : l'un de production du sens de l'acte de langage, l'autre d'interprétation du sens de cet acte. » (Charaudeau, 2002a : 32)

Le sujet se construit donc d'une part individuellement, mais aussi et surtout par contraste avec l'autre. Rosa Graciela Montes (2009) nous explique d'ailleurs à ce propos, se basant sur une étude de Bucholtz et Hall (2005) que

« les identités ne s'établissent pas seulement au moyen de la référence explicite et de l'indexation d'actions ou de marques caractéristiques, mais également au moyen du Principe de relation, grâce auquel un individu se positionne par rapport à d'autres et établit des similitudes, des distinctions ou des contrastes. » (Montes, 2009 : 87)

Le chemin du principe d'altérité de Charaudeau croise celui de l'intersubjectivité de Benveniste en ce sens que le sujet *je* est en interaction continue avec le *tu*. Catherine Détrie (2014) explicite bien la théorie de Benveniste à ce sujet

« c'est par le *je* que le *tu* peut exister, et ces deux personnes sont interchangeable dans le discours, puisque *tu* devient *je*, et *je* devient *tu* : *je* et *tu* ne seaturent référentiellement que dans la situation de parole spécifique qui les engendre, l'identification ne pouvant se faire que sur la base d'une situation partagée par des coénonciateurs. (...) Benveniste précise par la suite que c'est non seulement la *subjectivité*, mais plus exactement l'*intersubjectivité* qui est la condition « qui seule rend possible la communication linguistique » » (Détrie, 2014 : §2)

Autrement dit, les rôles et identités sociales ou discursives des protagonistes de l'interaction se définissent les uns par rapport aux autres, chacun prenant place dans

l'interaction et statuant un mode de prise de parole adapté à la situation de communication. Dans l'exemple suivant, la·le locuteur·rice énonciateur·rice se positionne explicitement par rapport à un Tiers (« la majorité des Français »), l'interlocuteur·rice du commentaire suivant se positionne par rapport au·à la locuteur·rice précédent·e (« vous »), et enfin le dernier interlocuteur·rice construit son identité par rapport au Tiers (« une majorité des Français »).

(14) Moi je suis pour comme une majorité des français (*La Manif Pour Tous commentaire no341*)

___ D'accord. Mais vous n'expliquez pas pourquoi. Qu'une majorité des Français soit pour un projet ne doit pas empêcher la tenue des débats sinon la démocratie n'existe plus. (*La Manif Pour Tous commentaire no342*)

___ Oui une majorité des Français sont pour la GPA , es ce une bonne nouvelle je ne crois pas ... (*La Manif Pour Tous commentaire no343*)

Cet échange montre que les identités discursives se co-construisent grâce au jeu des répétitions et des pronoms, finalement, grâce au jeu du discours.

3.3 L'ethos

Dans une étude précédemment menée (Guichon, 2017 : 23) nous avons défini l'ethos comme étant

« L'image du locuteur transmise par ses productions langagières vont déterminer la réussite ou non de son argumentation. L'ethos rhétorique est donc l'image de soi, mais également un argument possible dans l'argumentation. Finalement, l'ethos **est** et détermine l'argument. (...) l'ethos [est] le portrait (ou l'incarnation) de soi co-construit par l'énonciation d'une part et par la polyphonie (ou dialogisme) d'autre part »

Il nous apparaît que la notion mérite d'être approfondie pour notre étude, Christian Plantin (2009) détaille « divers modes de présentation de la personne à son discours » (2009 : 61).

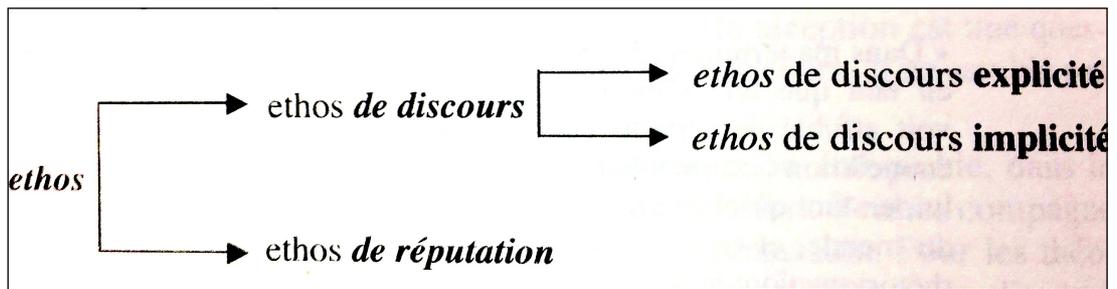


Figure 3 : Schéma bilan des facettes de l'ethos en linguistique et analyse du discours,
Plantin (2009 : 62)

L'ethos *de discours* est l'ethos résultant du discours, c'est à dire de ce qui est dit. Mais il ne suffit pas à reconstruire l'identité du locuteur. En effet

« l'ethos propre, pur produit du discours, vaudrait pour quelqu'un 1° qu'on n'a jamais vu, ni à la télévision ni dans la vie réelle, 2° qu'on n'a jamais entendu parler 3° dont on n'a jamais entendu parler, et 4° qui s'exprimerait à l'improviste dans une situation sur laquelle on n'a aucune information. » (Plantin, 2009 : 62)

Il convient donc de prendre en compte les éléments qui se situent au-delà du discours, ce que Christian Plantin nomme ethos de réputation constitué par « la réputation, l'histoire conversationnelle, tous les discours et les actes connus de la personne, etc. » (Plantin, 2009 : 62).

Dans le chapitre 1.2 *Contre discours et discours hégémonique*, nous avons identifié un des rôles de l'ethos dans l'échange, il cadre (entre autres) ce qui est discours et ce qui est contre-discours.

Il nous a semblé utile de souligner l'importance de l'identité dans la dynamique de discours/CD qui est un élément intrinsèque à la mise en place de ces discours. La présentation de soi, l'identité discursive telle que nous l'avons rappelé permet de construire virtuellement (du moins) les points de vue qui s'opposent sur une question thématique.

Partie 2 — Présentation du corpus et méthodologie

Chapitre 4 Corpus

4.1 Facebook

Facebook est un réseau socionumérique créé en 2004 par Mark Zuckerberg et rendu accessible à tous en 2006 (<https://fr.wikipedia.org/wiki/Facebook>). En deux mots, Facebook est un trombinoscope interactif, il permet de « partage[r] et reste[r] en contact avec [n]otre entourage ». Le terme de réseau socionumérique ne recouvre pas seulement Facebook, mais également d'autres plateformes telles que LinkedIn par exemple. Nicole Ellison, dans son entretien par Thomas Stenger et Alexandre Coutant (2011), nous donne une définition précise de cette expression :

« Un site de réseau social est une plate-forme de communication en réseau dans laquelle les participants 1) disposent de profils associés à une identification unique qui sont créés par une combinaison de contenus fournis par l'utilisateur, de contenus fournis par des « amis », et de données système; 2) peuvent exposer publiquement des relations susceptibles d'être visualisées et consultées par d'autres; 3) peuvent accéder à des flux de contenus incluant des contenus générés par l'utilisateur — notamment des combinaisons de textes, photos, vidéos, mises à jour de lieux et/ou liens — fournis par leur contacts sur le site. »

Les caractéristiques de la plateforme et les pratiques des utilisateurs associées sont multiples : la publication d'un petit message d'humeur d'une centaine de caractères (le « statut »), la rédaction d'un billet plus long de plusieurs paragraphes par exemple, le partage de contenus multimédias, de liens hypertextes vers des contenus extérieurs à Facebook. Mais Facebook donne aussi accès à ses utilisateurs à des jeux, offre la possibilité de créer des pages (application de *micro-blogging* interne à Facebook) et propose une messagerie instantanée. Les habitudes d'utilisation sur ce réseau socionumérique appartiennent aux utilisateurs qui s'approprient le site et en fournissent le contenu. Notre expérience d'utilisatrice nous a permis de dresser une liste non-exhaustive des usages : partager, discuter, débattre, militer, s'informer, communiquer, travailler, vendre, jouer, se détendre, etc. Parfois toutes ces choses à la fois.

Facebook est indéniablement l'incontournable du web, c'est un bouillon de culture pour la recherche tant par son hégémonie que par l'hétérogénéité des contenus disponibles. Pour ces raisons, nous avons choisi ce site comme terrain pour notre étude sur les discours et contre-discours LGBTphobes.

4.2 Présentation du corpus

Notre corpus est issu de l'extraction de quatre pages Facebook militantes : Stop Homophobie, SOS Homophobie, La Manif Pour Tous et La Contre Manif Pour Tous⁴.

corpus	date extraction	date début	date fin	nombre commentaires	nombre d'abonné·e·s (au 1000ème près)
Stop Homophobie	05/02/2018	19/09/2017	05/02/2018	3 547	80 000
SOS Homophobie	07/02/2018	06/05/2017	07/02/2018	1 539	40 000
La Manif Pour Tous	16/03/2018	19/03/2017	16/03/2018	4 445	50 000
La Contre Manif Pour Tous	12/03/2018	18/03/2016	12/03/2018	2 667	44 000

Tableau 2 : Les informations de notre corpus

Le tableau ci-dessus présente la date de l'extraction, la date du premier commentaire extrait (« date début »), la date du dernier commentaire extrait (« date fin ») et le nombre total de commentaires extraits. Nous avons donc extrait 12 198 commentaires sur une période de deux ans sur les quatre pages retenues pour l'étude.

Nous avons retenu ces pages en particulier, car elles présentaient un certain nombre de caractéristiques qui nous intéressaient. Les pages devaient présenter les éléments suivants :

- la thématique de l'homophobie,
- la présence de plusieurs points de vue différents sur cette thématique,
- une activité assez vive pour générer beaucoup de commentaires,
- être publiques (de ne pas nécessiter d'inscription pour consulter les publications et commentaires)
- avoir une forte notoriété (limite fixée à un nombre d'abonné·e·s supérieur à 40000 ou mentions « j'aime »)

⁴ Voir Annexe 1 : Pages d'accueil des pages Facebook retenues pour l'étude

Chapitre 5 Methodologie

5.1 Méthode d'extraction des données

5.1.1 Extraction

L'entreprise Facebook propose aux utilisateurs une plateforme « Facebook for developers » rassemblant un certain nombre d'outils dédiés à une utilisation plus technique du réseau socionumérique. Pour notre étude nous utilisons l'API Graph, un outil qui permet

« d'insérer et de récupérer des données dans la plate-forme de Facebook. Il s'agit d'une API HTTP de bas niveau qui vous permet d'avoir recours à la programmation pour interroger des données, publier de nouvelles actualités, gérer des publicités, télécharger des photos et réaliser différentes autres tâches qu'une app peut être amenée à effectuer. » (<https://developers.facebook.com/docs/graph-api/overview/> consulté le 28 février 2018)

Une API (Interface de Programmation Applicative) est un programme qui permet de manipuler des données en interrogeant ce même programme. Autrement dit,

« (...) c'est un moyen mis en place par un logiciel pour que d'autres logiciels puissent interagir simplement avec lui. Cela permet à l'utilisateur de ne pas devoir décortiquer le fonctionnement d'un logiciel qu'il utilise jusque dans ses entrailles pour le faire fonctionner en collaboration avec d'autres programmes. » (<http://www.comprendre-internet.com/Ou-est-ce-qu-une-API.html> consulté le 28 février 2018)

Pour extraire les données des pages Facebook qui nous intéressent, nous allons donc interroger le programme de l'API Graph qui ira chercher toutes les données dont nous avons besoin : la publication, les commentaires associés et leurs réponses. Pour ce faire, nous allons entrer la ligne de code suivante

```
{page-id}/feed?fields=from,message,likes,comments.filter(stream)
{parent,from,message,created_time},attachments
```

{page-id} étant l'identifiant de la page Facebook, nous allons trouver celui de la page SOS Homophobie par exemple

```
318022358532/feed?fields=from,message,likes,comments.filter(stream)
{parent,from,message,created_time},attachments
```

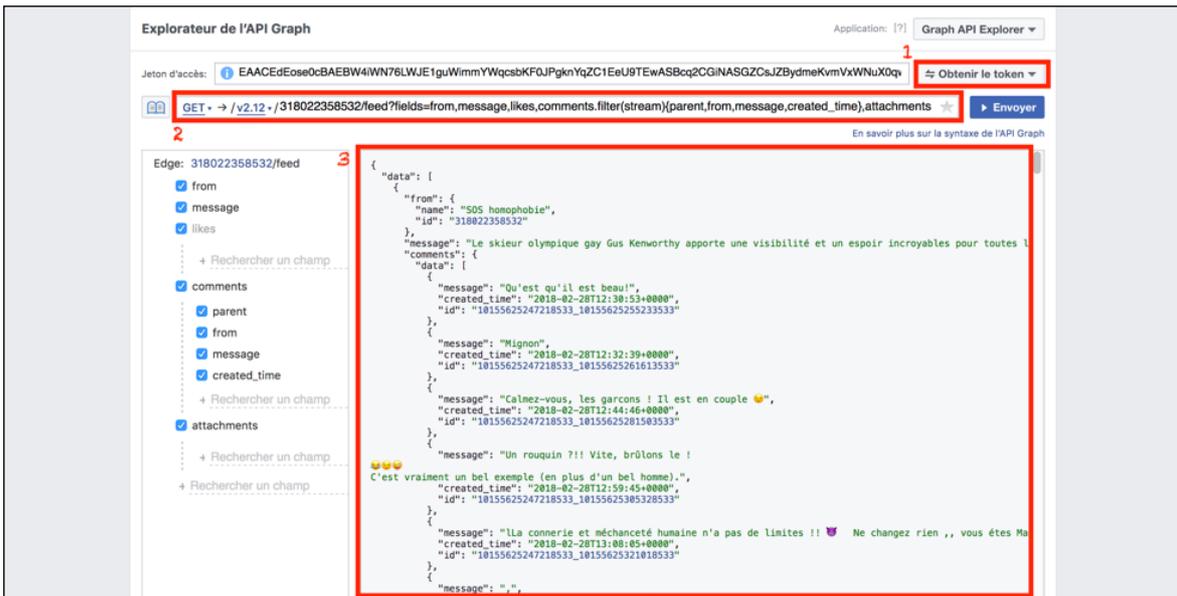


Figure 4 : Capture d'écran de l'API Graph

L'onglet « Obtenir le token » (1) permet de récupérer un « token » utilisateur. La récupération d'un token d'accès est indispensable, sans connexion au service Facebook nous ne pouvons pas accéder aux informations contenues dans le site. Il faut donc être inscrit sur Facebook pour accéder aux données de Facebook. La fonction « GET » (2) permet de récupérer les données, il suffit de lui indiquer le type de données que l'on veut extraire (*message*, *comments*, *created time* respectivement publication, commentaires, date du commentaire). Notez que les données *attachements* ne seront pas récupérables, il s'agit en fait des données non textuelles qui ne sont pas gérées par le langage informatique utilisé par l'API. Nous récupérerons ce texte (3) avec un simple copier-coller pour le traiter ultérieurement (voir 5.2 *Traitement*).

5.1.2 Traitement

Le format json est idéal pour stocker des données, car il permet de conserver les métadonnées associées au texte. Dans notre cas, nous ne voulons pas simplement les commentaires, nous voulons conserver la hiérarchie et le contexte de publication des commentaires, autrement dit la publication source, la date et si le commentaire est une réponse, si oui duquel commentaire (pour la suite « commentaire parent »).

Pour rendre lisibles les données extraites, nous procédons à la conversion du fichier json en fichier csv, qui peut être lu par n'importe quel logiciel tableur. Plusieurs sites

proposent ce service, ces programmes retournent les catégories constantes (ici par exemple « message », « id » ou « created time ») en colonnes.

```
StopHomophobie1.json
1 {
2   "data": {
3     {
4       "from": {
5         "name": "STOP HOMOPHOBIE",
6         "id": "293862777296378"
7       },
8       "message": "L'île de #Jersey légalise le #MariagePourTous et rejette un amendement anti-LGBT
9
10  >> Same-sex marriage finally legalized on island of Jersey, the largest of the Channel Islands that lie between the UK and France
11
12  Démocratie autonome parlementaire, de quelque 100.000 habitants, sous dépendance britannique, Jersey devrait dès le mois de mai prochain cé
13
14  Les unions d'« humanistes », sans croyance religieuse, « pratique philosophique » qui place l'importance et l'action des êtres humains au-d
15
16  Les membres de l'Assemblée ont en outre rejeté un amendement visant à octroyer aux entreprises le droit de refuser d'embaucher des personne
17
18  Située à 30 km du littoral normand, à l'ouest de la péninsule du Cotentin, Jersey est la plus grande des îles Anglo-Normandes, dont la capi
19
20  https://www.stophomophobie.com/lile-anglo-normande-de-jersey-legalise-le-mariage-pour-tous-et-rejette-un-amendement-anti-lgbt/",
21  "comments": {
22    "data": {
23      {
24        "message": "",
25        "created_time": "2018-02-05T11:17:08+0000",
26        "id": "2125906290758675_2125918297424141"
27      }
28    },
29    "paging": {
30      "cursors": {
31        "before": "WTI5dGJXVnVkrJlqZAFhKemIzSTZANakV5TLRreE9ESTV0e1F5TkRFME1Ub3h0VEUzT0RjNU5ESTQZD",
32        "after": "WTI5dGJXVnVkrJlqZAFhKemIzSTZANakV5TLRreE9ESTV0e1F5TkRFME1Ub3h0VEUzT0RjNU5ESTQZD"
33      }
34    }
35  },
36  "attachments": {
37    "data": {
38      {
39        "description": "Le Parlement a voté à la quasi-unanimité (43-1) en faveur du projet de loi légalisant également les unions dite
40        "media": {
41          "image": {
42            "height": 720,
43            "src": "https://scontent.xx.fbcdn.net/v/t39.2147-6/c160.0.720.720/p720x720/27043724_2125905520758752_4209926926359330816_n.
44            "width": 720
45          }
46        },
47        "target": {
48          "url": "https://l.facebook.com/l.php?u=https%3A%2F%2Fwww.stophomophobie.com%2Flile-anglo-normande-de-jersey-legalise-le-maria
```

Figure 5 : Extrait du fichier json StopHomophobie1.json

	E	F	G	H	I	J
1	omments_data_from_id	data_from_name	data_from_id	data_message	data_comments_data_message	data_comments_data_created
2		STOP HOMOPHOBIE	293862777296378	L'île de Jersey légalise le #MariagePourTous et rejette un amendement anti-LGBT	Le mariage homosexuel est légalisé sur l'île de Jersey, la plus grande île de la Manche	2018-02-05T11:17:08+0000
3		STOP HOMOPHOBIE	293862777296378	L'hymne national #canadien revient à sa neutralité originelle : - Un autre pas vers	La version originale est le texte français, magnifique et irréprochable. La version anglaise	2018-02-05T11:04:06+0000
4					Sam	2018-02-05T11:08:07+0000
5		STOP HOMOPHOBIE	293862777296378	#Canada : - Entre 40 et 60% des jeunes sans-abris sont #LGBTQ2 -, Randy Bo	Avec la Finlande, le Canada est extraordinaire.	2018-02-02T08:50:48+0000
6		STOP HOMOPHOBIE	293862777296378	#VousAvezLaParole : - Prise à partie aujourd'hui par une personne qui m'a qual	Vous êtes, madame, une excellente mère et une non moins excellente femme. 3 ... La libert	2018-02-01T18:31:56+0000
7					bravo Madame	2018-02-01T18:33:28+0000
8					Au contraire vous êtes une mère aimante qui apprend à ses enfants la tolérance. Bravo. Je	2018-02-01T18:33:53+0000
9					Vous êtes une mère et vous le prouvez bravo	2018-02-01T18:38:00+0000
10					on est dans le même club madame, c'est aussi l'éducation que j'ai donnée à mes enfants.	2018-02-01T18:40:58+0000
11					Nous avons les mêmes principes d'éducation madame 🍌	2018-02-01T19:33:00+0000
12					Félicitations	2018-02-01T19:35:42+0000
13					J'adore entendre mon adolescent de 15 ans reprendre ses copains quand l'un d'eux lâche	2018-02-01T19:43:32+0000
14					bravo	2018-02-01T19:51:05+0000
15					en tant que bi-sexuelle je vous dis MERCI MADAME ... c'est grâce à des personnes comm	2018-02-01T21:15:37+0000
16					Merci à vous chère madame	2018-02-01T21:23:24+0000
17					Bravo	2018-02-01T21:25:50+0000
18					Les gens s'aiment et peu importe qu'ils soient homo ou hetero c'est pareil. Le principal c'	2018-02-02T06:20:44+0000
19					Félicitations. Vous êtes une très bonne mère. L'amour et la tolérance sont les mamelles de	2018-02-02T08:00:53+0000
20					Bravo madame! ❤️	2018-02-02T12:49:48+0000
21						2018-02-02T13:06:47+0000
22					il y en a encore qui n'ont pas franchi le 21ème siècle!	2018-02-02T15:42:54+0000
23					👏👏👏	2018-02-02T18:20:27+0000
24					Ce sont les gens comme vous qui font avancer les choses! Gracias et milles mercis. Un jou	2018-02-02T18:51:23+0000
25					Bravo j'ai aussi agi comme vous avec mon fils. Il n'a jamais insulté qui que ce soit. Sauf évi	2018-02-03T14:36:03+0000
26					Respects à vous Madame	2018-02-04T08:47:54+0000
27		STOP HOMOPHOBIE	293862777296378	Dans de nombreux pays du monde, l'homophobie tue. C'est le cas au #Mali,	L'homophobie tue où qu'elle soit mais plus largement à certains endroits	2018-02-01T17:39:51+0000
28					Un charmant endroit où l'on excise aussi les petites filles. La sexualité de ces gens est tou	2018-02-01T17:55:29+0000
29					🍌	2018-02-01T18:34:50+0000
30					Typiquement africain. C'est un pays de merde, selon Trump. Quoique je le hais et son établ	2018-02-01T19:16:08+0000
31					Tout simplement un problème d'éducation, pas d'écoles égal pas d'ouverture d'esprit et la	2018-02-02T06:54:40+0000
32					Domage la fin d'article payante	2018-02-02T11:15:24+0000
33					Honteux	2018-02-02T16:40:14+0000
34					Pays de sauvages	2018-02-02T16:51:05+0000
35					Au que oui. Et beaucoup l'oublie ça.	2018-02-03T13:41:53+0000

Figure 6 : Extrait du tableur obtenu StopHomophobie1.csv

Le tableur « brut » obtenu après conversion est toujours peu lisible, un nettoyage est alors nécessaire. Nous voulons mettre en évidence la dynamique des échanges, nous n'avons besoin que de quatre de ces colonnes :

- (A) *data_message* : le texte de la publication
- (B) *data_comments_data_created_time* : date de création du commentaire
- (C) *data_comments_data_message* : le texte du commentaire
- (D) *data_comments_data_parent_message* : le commentaire parent associé au commentaire

Pour améliorer encore la lisibilité, nous mettons en gras le commentaire parent et signalons les réponses à l'aide d'une tabulation (en *underscore* pour pasticher une tabulation), nous séparons également chacune des publications d'un trait haut de cellule plus épais.

Publication	Date	Commentaire	Commentaire parent
L'hymne national #canadien revient à sa neutralité originelle : - Un autre pas vers l'égal	2018-02-05T11:04:06+0000	.La version originale est le texte français , magnifique et irréprochable. La version anglaise est un PASTICHE GROTESQUE en anglais archaïque. Mais il est évident pour tous	
	2018-02-05T11:08:07+0000	Sam	
#Canada : Entre 40 et 60% des jeunes sans-abris sont #LGBTQ2 - Randy Boisson	2018-02-02T08:50:48+0000	Avec la Finlande, le Canada est extraordinaire .	
	2018-02-01T18:31:56+0000	Vous êtes, madame, une excellente mère et une non moins excellente femme. :) ... La liberté des homosexuels renforce la liberté des hétérosexuels et le combat des uns n'est	
#VousAvezLaParole : - Prise à partie aujourd'hui par une personne qui m'a qualifiée de	2018-02-01T18:33:28+0000	bravo Madame	
	2018-02-01T18:33:53+0000	Au contraire vous êtes une mère aimante qui apprend à ses enfants la tolérance. Bravo. Je vous trouve formidable et je suis aussi hétéro mais j'ai des amis homosexuels	
	2018-02-01T18:38:00+0000	Vous êtes une mère et vous le prouvez bravo	
	2018-02-01T18:40:58+0000	on est dans le même club madame , c'est aussi l'éducation que j'ai donnée à mes enfants.Aujourd'hui ils sont adultes et bien dans leurs baskets avec tout le monde gays hété	
	2018-02-01T19:33:00+0000	Nous avons les mêmes principes d'éducation madame 😊	
	2018-02-01T19:35:42+0000	Félicitations	
	2018-02-01T19:43:32+0000	J'adore entendre mon adolescent de 15 ans reprendre ses copains quand l'un d'eux lâchet "salle PD". Je me dis alors que l'on a su lui inculquer des belles valeurs.	
	2018-02-01T19:51:05+0000	bravo	
	2018-02-01T21:15:37+0000	en tant que bi-sexuelle je vous dis MERCI MADAME ... c'est grâce à des personnes comme vous que nous pouvons continuer à être nous-même et à vivre notre amour sans	
	2018-02-01T21:23:24+0000	Merci à vous chère madame	
	2018-02-01T21:25:50+0000	Bravo	
	2018-02-02T06:20:44+0000	Les gens s'aiment et peu importe qu'ils soient homo ou hetero c'est pareil .Le principal c'est l' amour .bravo madame car tout comme vous j' aurais dis la même chose à mes	
	2018-02-02T08:00:53+0000	Félicitations. Vous êtes une très bonne mère. L'amour et la tolérance sont les mamelles de la France	
	2018-02-02T12:49:48+0000	Bravo madame! ❤️	
	2018-02-02T13:06:47+0000		
	2018-02-02T15:42:54+0000	il y en a encore qui n'ont pas franchi le 21ème siècle !	
	2018-02-02T18:20:27+0000	👍👍👍	
	2018-02-02T18:51:23+0000	Ce sont les gens comme vous qui font avancer les choses! Gracias et mille mercis. Un jour, nous aurons ce que nous souhaitons, soit l'égalité et la liberté.	
	2018-02-03T14:36:03+0000	Bravo j'ai aussi agi comme vous avec mon fils. Il ne jamais insulté qui que ce soit. Sauf évidemment les imbéciles qui croient tout savoir	
	2018-02-04T08:47:54+0000	Respects à vous Madame	
Dans de nombreux pays du monde, l'homophobie tue. C'est le cas au #Mal, où 98 %	2018-02-01T17:39:51+0000	L'homophobie tue où qu'elle soit mais plus largement à certains endroits	
	2018-02-03T13:41:53+0000	...Au que où. Et beaucoup l'oublie ça.	L'homophobie tue où qu'elle soit mais plus largement à certains endroits
	2018-02-01T17:55:29+0000	Un charmant endroit où l'on excise aussi les petites filles La sexualité de ces gens est tout à fait fruste et sauvage	
	2018-02-01T18:34:50+0000	👍	
	2018-02-01T19:16:08+0000	Typiquement africain. C'est un pays de merde, selon Trump. Quoique je le has et son établissement. Il a dit la vérité à propos de ces lieux!	
	2018-02-02T06:54:40+0000	Tout simplement un problème d'éducation, pas d'écoles égal pas d'ouverture d'esprit et la religion (intégrisme) gagne du terrain. En france aussi avec des classes de 30 voir	
	2018-02-02T11:15:24+0000	Dommage la fn d'article payante	
	2018-02-02T16:40:14+0000	Honteux	
	2018-02-02T16:51:05+0000	Pays de sauvages	
	2018-02-04T16:10:07+0000	Un mode de vie...comme si on choisissait.	
#Belgique : La journaliste Bo Van Spilbeeck, « grand reporter » à #VTM fait son coming	2018-02-01T12:42:00+0000	Bravo. Je n'ai que de l'admiration pour tant de courage, car ce parcours doit être si difficile avec tous ces gens intolérants...Je suis heureuse et émue pour cette femme...e	
	2018-02-01T14:59:13+0000	Bravo et Courage	
	2018-02-01T19:36:27+0000	Sabrina Braccio	
	2018-02-03T12:19:23+0000	Tellement fière de MON pays: la Belgique! 🇧🇪	
	2018-02-04T16:33:25+0000	Bravo, à nos voisins et amis belges l'amitié	

Figure 7: Extrait du tableur après nettoyage

Ce nettoyage nous permet de travailler confortablement, d'effectuer des recherches, d'imprimer des extraits choisis, de partager le corpus ou une portion du corpus si besoin. Il conserve également les binettes (spécifique à *Numbers*, logiciel tableur natif du système d'exploitation *MacOS*) ce qui peut être utile pour l'analyse sémiotique au besoin.

5.1.3 Notes et remarques

Cette méthode d'extraction bien que très efficace, comporte quelques problèmes. Nous avons remarqué l'absence de données dans la colonne « attachments » (voir 5.1 *Extraction*) ce qui signifie que nous ne pouvons pas analyser les commentaires composés d'une image ou d'un gif. Le nettoyage est fastidieux, l'écriture d'un script pour effectuer cette tâche automatiquement serait la solution, mais le fichier obtenu n'est pas assez unifié pour utiliser une telle méthode, en conséquence nous avons estimé que l'écriture du script et la vérification du nettoyage avec ce script serait plus long qu'un nettoyage manuel. La récupération d'un tel volume de données ne peut pas se faire d'un seul coup, la limite de l'API Graph est de 100 blocs de texte (ce qui correspond en moyenne à 200Ko). Pour pallier ce souci technique, il faut penser à générer la suite des données en cliquant sur le lien hypertexte « next » visible en dernière ligne du code généré par l'application.

5.2 Méthodologie d'analyse du discours

Notre corpus est très dense en contenus discursifs, pour pouvoir mettre en regard les discours et les contre-discours nous avons besoin d'un canevas susceptible de cadrer nos analyses. Pour cela, nous avons choisi de procéder par topiques (ou thèmes) de discussion. Ce mode d'analyse qualitative est inspiré d'une étude de Guillaume Carbou (2015) où l'auteur dégage de son corpus des « modes d'appréhension » au sein desquels émergent des « topoï » caractéristiques de ces modes d'appréhension. D'un point de vue de la notion de contre-discours, cette méthode d'analyse est très intéressante car, comme l'explique G. Carbou « (...) les contre-discours peuvent ne pas être seulement des désaccords sur un point spécifique mais de véritables propositions d'image du monde concurrentes. ». Autrement dit, les topoï concurrents des modes d'appréhensions concurrents permettent d'identifier les discours alternatifs.

Pour notre étude, à l'instar de Guillaume Carbou nous avons relevé un certain nombre de thèmes (ou topique) qui apparaissaient fréquemment dans notre corpus mais nous avons, a contrario, choisi d'étudier les topiques **communs** à tous les discours quelque soit leur point de vu (leur « camp »). Sur la base de l'actualité (les « substrats évènementiels », voir *Tableau 1 : Tendances des avis des quatre pages Facebook observées à propos de questions d'actualités*) nous avons pu ainsi dégager les topiques du mariage, de l'adoption, de la PMA pour tou·te·s et de la GPA pour tou·te·s.

Afin de ne pas relever les occurrences linéairement et de ne se contenter que de les d'étiqueter, nous avons construit une grille de tendances (voir *Tableau 1 : Tendances des avis des quatre pages Facebook observées à propos de questions d'actualités*) qui nous a permis, dans un premier temps, de catégoriser les discours et dans un second temps, de classer les phénomènes linguistiques matérialisant en discours ces thèmes de discussion.

Partie 3 — Analyses

Introduction

Dans cette partie, nous analysons un certain nombre d'échanges que nous avons choisis dans notre corpus, qui nous semblaient intéressants d'étudier à travers l'éclairage théorique effectué en partie 1 (voir *Partie 1 Cadre théorique*).

Sur la base des substrats événementiels dégagés (voir *1.1 Contre-discours en contexte : lieux discursifs et substrats idéologiques*) nous avons pu observer dans l'intégralité de notre corpus des thèmes récurrents dans les échanges. Nous allons donc procéder par thèmes de discussion, cela nous permet de mettre en regard des procédés discursifs et des stratégies argumentatives du discours et de son contre-discours (voir *Partie 5.2 Methodologie d'analyse de discours*).

Nous rappelons que le contre-discours (voir *Chapitre 1 Autour du contre-discours*) apparaît dans une forme polémique d'échange, en effet, les topics discutés sont généralement objets de dissensus et amènent des questionnements sur la nature profonde de la vision du monde des acteur·rice·s du débat. Aussi, nous avons défini le contre-discours comme étant l'expression d'une doxa décalée (voir opposée) à la doxa ambiante et hégémonique dans un espace discursif donné et à un temps donné.

Dans un premier temps, nous regarderons les processus de catégorisation à travers le sujet du mariage pour tou·te·s. Ensuite, pour observer la mécanique de nomination des locuteur·rice·s nous étudierons les commentaires sur la PMA. La GPA nous aidera à comprendre le rejet par neutralisation et par non-nomination. Enfin, les autres topics de discussion que nous avons pu identifier pendant l'exploration de notre corpus nous aideront à mettre en évidence 1) quelles différences on peut voir entre les acceptions que prennent les mots dans un discours et son contre-discours à travers le thème des valeurs de la République, 2) le phénomène que nous avons appelé « argument attribué » où un type d'argument est typiquement associé à un groupe de locuteur·rice·s en regard de la structure familiale par exemple et 3) le système de légitimité au sein des pages Facebook et quelle place on donne aux voix opposées.

Chapitre 6 Le mariage pour tou·te·s

6.1 Le mariage pour tou·te·s en quelques mots

En mai 2013, il est devenu possible pour les personnes du même sexe de s'unir par les liens sacrés de la République par l'article 143 du Code Civil⁵.

« Avec la loi du 17 mai 2013 sur le mariage pour tous, la France est devenue le 9e pays européen et le 14e pays au monde à autoriser le mariage homosexuel. Cette loi a ouvert de nouveaux droits pour le mariage, l'adoption et la succession, au nom des principes d'égalité et de partage des libertés. En 2014, les mariages de couples de même sexe ont représenté 4% du total des unions. » (<https://www.gouvernement.fr/action/le-mariage-pour-tous> 6 juil 2018)

Bien que nous ayons fêté les 5 ans du mariage pour tou·te·s, il n'est pas encore tout à fait ancré dans le quotidien des Français.

6.2 Analyses : catégoriser soi et l'autre

Dans nos échanges, l'article 143 et par extension les devoirs et droits associés à cette institution ne font pas l'unanimité. Certains parlent de "parodie de mariage" (La manif Pour Tous commentaire no 705 et 2884), d'autre de "pseudo mariage" (La manif Pour Tous commentaire no 527, 560, 654, 739 et 803) ou utilisent les guillemets pour signaler une distance entre la·le locuteur·rice et le mot mis en avant. Cet usage des guillemets fait intervenir la polyphonie, en effet, le mot *mariage* est utilisé par les personnes pro-mariage pour tou·te·s, l'adversaire anti-mariage ré-utilise le mot mais ne se l'approprie pas, il le rejette.

(15)Hé bien les gens qui entendent profiter des lois qu'ils réclament et dont on parle : se "**marier**" entre hommes ou entre femmes, concevoir des orphelins de père ou de mère... (*La Manif Pour Tous commentaire no 861*)

(16)j'ai rien contre leur "**mariage**" mais entièrement contre l'adoption (*La Manif Pour Tous commentaire no3685*)

(17)Maxxx Dx⁶, ouvrez vos yeux et vos oreilles (si vous en avez), cela vaut mieux que toutes les sources. Ceci dit, si votre "**pseudo mariage**" n'avait pas fait tant de dégâts dans notre pauvre société française déjà bien malade, croyez-

⁵ Voir Annexe 2 : Code Civil - Article 143

⁶ Les noms ont été anonymisés

vous que l'on en parlerait encore ?! ... Réfléchissez avec le reste de ce qu'il vous reste de bon sens, et vous les aurez, vos sources ! 😏 (*La Manif Pour Tous* commentaire no560)

L'utilisation du guillemet montre une véritable différence de fond entre les deux groupes (pro-mariage pour tou·te·s et anti-mariage pour tou·te·s) qui n'ont pas la même vision de ce qu'est le mariage.

Cette utilisation des guillemets met également en évidence un phénomène de disqualification. L'utilisation des guillemets est couplée avec des déterminants possessifs de 3e personne. En fait, l'altérité est mise en avant (souligné dans les exemples : « les gens qui » commentaire no861, « leur » commentaire no3685, « votre » commentaire no560), cette dichotomisation des acteurs du débat entraîne une polarisation de ce dernier (voir 2.4 *Polémiquer*) et est sous-tendue par l'ensemble des discours **sur** « les gens » et idéologies exprimée **par** « les gens ». Cette altérité dans le dialogisme interdiscursif renforce la division des points de vue.

Dans un échange sur le même sujet, l'angle sous lequel est abordé le sujet du mariage est un peu différent. Si dans les commentaires précédents (voir exemples 15, 16 et 17) la réalité du mariage était différente pour les acteur·rice·s du débat, ici, c'est la loi et sa gestion qui font l'objet de discussion.

(18)Totalem⁷ent pour⁷ mais c'est pas la priorité pour la france. Ne pas refaire l'erreur du mariage pour tous qui nous a bien foutu dans la merde. Et l'intérêt de la nation avant nos intérêts personnels (*SOS Homophobie* commentaire no1331)

_____ « Pas la priorité", parce que vous vous imaginez que le gouvernement ne peut pas faire deux choses à la fois ?\n« Le mariage pour tous nous a foutu dans la merde", le droit à l'égalité nous a mis dans le pétrin ? En quoi ? Parce que les homophobes se sont donnés des droits, celui de nous tabasser ? Votre philosophie

⁷ Ce commentaire se situe sous la publication « N'attendez plus pour mettre en place un changement d'état-civil entièrement libre et gratuit pour les personnes trans, n'attendez plus pour ouvrir la PMA à toutes les femmes et reconnaître la diversité des modèles familiaux ; n'attendez plus pour défendre les droits et libertés – la vie - des personnes LGBT sur la scène internationale (...) Chaque avancée nous permet de bâtir ensemble un monde dans lequel la différence est une richesse et non un obstacle." (*SOS Homophobie* 2017-05-20)

c'est pour vivre heureux restons cachés ? Les sociétés évoluent grâce aux progressistes, des gens qui se battent et avec visibilité. L'intérêt de la nation avant nos intérêts personnels ? Mais vous sortez d'où ? Vous n'êtes qu'un collabo, un homophobe ! (*SOS Homophobie commentaire no1337*)

Cependant, la dynamique est, à peu de chose près, la même. Nous observons une mise en avant de l'altérité grâce au renvoi à des discours précédemment (parfois supposément) exprimés par le groupe opposé dans le commentaire no1337 répondant au commentaire parent (en gras dans l'exemple), « vous vous imaginez », « votre philosophie » et « vous sortez d'où ». On a également une catégorisation de l'adversaire sous la forme d'une insulte « Vous n'êtes qu'un collabo, un homophobe! » qui finit par diviser les points de vue.

La réponse ne fait pas attendre et la·le locuteur·rice incriminé·e refuse cette catégorisation et ré-examine son intervention.

(19)___ Mxxx Dx arrive un moment où il faut lire et pas interprété. Il nous a foutu la merde de la façon dont il a été géré c'est différent. Et faut arrêter le délire de collabo homophobe. La ca devient patilologique. (*SOS Homophobie commentaire no1338*)

La·le locuteur·rice somme son interlocuteur·rice de « lire et pas interprét[er] » son commentaire, c'est, selon nous une première tentative de disqualification, car ce commentaire sous-entend une erreur de jugement de l'autre. La seconde tentative de disqualification (voir exemple 19 : « délire de collabo homophobe [...] patilologique [pathologique]») met un point final à l'intervention de l'interlocuteur·rice du commentaire parent.

Ces analyses d'échanges sur le mariage pour tou·te·s nous montrent à quel point le substrat idéologique des acteur·rice·s du débat est important dans la mise en place des rôles dans la dynamique discours/CD. En effet, c'est un effet conjugué de l'altérité et de la polarisation du débat qui nous renseigne sur les points de vue opposés. La polyphonie a un rôle très important dans le discours des argumentateur·rice·s du débat, elle aide notamment à construire un argumentaire, disqualifier l'adversaire et le catégoriser sur un fond de dialogisme interdiscursif et interlocutif.

Nous avons également observé le même phénomène dans un espace discursif où la différence entre la vision du monde des deux partis était moins grande. Si dans les exemples issus de la Manif Pour Tous le fossé entre les valeurs revendiquées par ses adhérent·e·s et opposant·e·s est immense, dans les commentaires issus de SOS Homophobie les points de vue se ressemblent, mais ne s'accordent tout de même pas.

*

* *

La catégorisation comme moyen d'exprimer son point de vue n'est pas exclusive au genre humain, nous pensons que la catégorisation des objets abstraits (comme le concept de la procréation médicalement assistée par exemple) peut aussi révéler la vision du monde divergente des débatteur·rice·s.

Chapitre 7 La PMA pour tou·te·s⁸

7.1 La Procréation Médicalement Assistée

François Hollande s'était déjà positionné en faveur de l'ouverture de la PMA aux couples homosexuels pendant sa campagne électorale en 2012⁹, aujourd'hui la PMA est toujours en pourparler. Interrogé sur LCI, c'était également un des points que Emmanuel Macron avait évoqué lors de sa campagne¹⁰.

Le 2 juillet 2018, le rapport de synthèse citoyen du Comité Consultatif National d'Éthique (désormais CCNE) a été rendu, les questions sur la procréation ont été évidemment débattues. Dans ce rapport, le cadre légal de la PMA est rappelé

« L'AMP est autorisée à des fins thérapeutiques, pour pallier l'infertilité d'un couple hétérosexuel vivant et en âge de procréer, ou pour éviter la transmission à l'enfant ou à un membre du couple d'une maladie d'une particulière gravité (art. L2141-2 du Code de la santé publique). Sont autorisés à cet effet la conception *in vitro* avec des gamètes provenant d'au moins un des membres du couple, la conservation des gamètes, des tissus germinaux et des embryons, ainsi que le transfert d'embryons et l'insémination artificielle (art. L2141-1 et L2141-3 du CSP).

Lorsqu'il est recouru à un don de gamètes, le donneur ne peut connaître l'identité du receveur ni le receveur celle du donneur (art. 16-8 du Code civil). Aucun lien de filiation ne peut être établi entre l'auteur du don et l'enfant issu de la procréation et aucune action en responsabilité ne peut être exercée à l'encontre du donneur (art. 311-19 du Code civil). Le consentement du donneur et, s'ils font partie d'un couple, celui de l'autre membre du couple, sont recueillis par écrit.

La pratique de l'autoconservation de gamètes ou de tissus germinaux n'est autorisée en France qu'en cas de pathologies ou de traitements affectant la fertilité (traitement anticancéreux stérilisant, maladie génétique ou auto-immune, (art. 2141-11 du CSP, loi du 6 août 2004). Pour les donneurs n'ayant pas procréé, leur sont proposés en outre le recueil et la conservation de leurs gamètes en vue d'une éventuelle réalisation ultérieure, à leur bénéfice, d'une AmP (art. L1244-2 du CSP, 2011). Le décret précisant les conditions d'application est intervenu en 2015 (décret n° 2015-1281 du 13 octobre 2015).

Sont interdits : le clonage reproductif (art. 16-4 du Code civil), la gestation pour autrui (art. 16-7 du Code civil et 227-12 du Code pénal) et l'insémination non encadrée médicalement (art. L1244-3 du CSP). » (CCNE, 2018 : 119)

et les débats ont porté sur l'égalité dans l'accès aux techniques de procréation, sur le projet parental, sur le rôle de la médecine, sur l'anonymat du donneur, sur la gratuité du don, sur l'autoconservation ovocytaire, sur la GPA, sur la question de la filiation et des points de droits.

⁸ Même si *a priori* ce sont les femmes qui sont les plus concernées par la Procréation Médicalement Assistée et dans un souci d'égalité totale, nous avons choisi d'intégrer l'écriture inclusive pour l'appellation PMA pour tou·te·s car nous avons observé une demande des internautes à ne pas stigmatiser les personnes non-binaires et transsexuel·elle·s

⁹ Voir Annexe 3 Revue de presse sur François Hollande et la PMA

¹⁰ Voir Annexe 4 Transcription de l'interview d'Emmanuel Macron (LCI octobre 2017)

Le rapport met en évidence beaucoup de dissensus lors des discussions, dus à l'hétérogénéité des participant·e·s des tables rondes. Cependant, des points consensuels ont pu tout de même émerger

« – la diversité des structures familiales est acceptée comme une réalité,
– les éléments de l'histoire biologique sont nettement différenciés de l'histoire sociale,
– le désir d'enfant est légitime,
– l'existence de devoirs parentaux et de comportements responsables qui, à travers le regard de la société, permettent la construction de chacun, parents et enfants, est reconnue. » (CCNE, 2018 : 125)

Nous observons une adéquation parfaite entre le rapport du CCNE et notre corpus en termes de points de vue divergents. En effet, les groupes opposés se fondent sur un ensemble d'arguments et de positions sur la PMA :

« (a) pour les uns, c'est le principe d'égalité qui est le plus important: égalité des droits entre les couples mariés indépendamment de l'orientation sexuelle, égalité financière pour l'accès à certaines techniques d'AMP à l'étranger, égalité dans la définition d'une infertilité pathologique ; le principe d'autonomie est également mis en avant;
(b) pour les autres, ce sont les droits de l'enfant qui priment, exprimé notamment comme celui d'avoir un père; la mission de la médecine doit être restreinte au soin; le principe d'égalité et d'autonomie ne peut être évoqué dans ce contexte où un recours à la technique est nécessaire pour procréer. » (CCNE, 2018 : 141)

Dans les exemples ci-dessous, recueillis dans les différentes pages de notre corpus, nous avons mis en évidence les mêmes arguments pendant l'exploration de notre corpus. Les motifs de l'égalité et du droit de l'enfant ont ainsi été fortement exploités par les utilisateur·rice·s.

(20)Très important pour l égalité des droits. \nIl faudrait également envisager la possibilité de dons de gamètes non anonymes car on va nous opposer le droit des enfants à bénéficier de l accès à leurs origines et qui il me semble est légitime, que ce soit pour des couples homo comme hétéro... (SOS Homophobie commentaire no114)

(21)La vrai égalité c est la PMA pour tous, femmes et hommes le combat doit continuer... (SOS Homophobie commentaire no597)

(22)Il faut parvenir à faire respecter l'égalité des droits . Chaque citoyen a droit au respect . (Stop Homophobie commentaire no860)

(23)Le pma est mauvaise tout court quand un couple sterile lui fait recour et achete des ovules. Cet enfant ne connaîtra jamais sa mère biologique: une

violation du droit de l'enfant. Cette loi n'aurait jamais dû voir le jour. Le reste est une triste conséquence. (*La Manif Pour Tous commentaire no286*)

(24) La première erreur fatale est d'avoir approuvé une loi qui permet la donation de sperme et ovules. Là le mal a commencé en tueant le droit de l'enfant à avoir une mère et un père biologiques. Tout le reste en est une néfaste conséquence. Rien maintenant pourra stopper cet effondrement de la société occidentale. (*La Manif Pour Tous commentaire no620*)

(25) Jxxx mon obsession n'est deux personnes de même sexe qui s'aiment. Mon obsession c'est de défendre le droit de l'enfant et non pas le droit à l'enfant. Juliana aujourd'hui toutes les craintes de LMPT se réalisent : la PMA, demain la GPA. (*La Manif Pour Tous commentaire no880*)

Nous comptons également une forte fréquence de la séquence « égalité des droits » dans les pages de SOS Homophobie (7 occurrences) et de Stop Homophobie (13 occurrences) alors qu'aucune occurrence de cette séquence n'a été retrouvée dans les commentaires de la page de La Manif Pour Tous.

7.2 Nommer pour catégoriser

Nous introduisons la nomination comme fait linguistique mettant en évidence la dynamique discours/CD à travers le thème de la PMA. En effet, choisir une formule en particulier pourrait être révélateur d'une façon de concevoir l'objet nommé, dans ce chapitre, la PMA.

7.2.1 La « fabrication » à enfant

Nous avons choisi de commencer notre analyse sur le thème de la PMA par une formule qui revient beaucoup dans notre corpus : *la fabrication d'enfants*. Le tableau ci-dessous recense par page Facebook les occurrences et le nombre de formulations de type « fabrication d'enfant ».

	SOS Homophobie	Stop Homophobie	La Contre Manif Pour Tous	La Manif Pour Tous
fabrication	0	0	0	6
<i>fabrication d'orphelins</i>	0	0	0	2
fabrique	0	1	0	11

Tableau 3 : Occurrences et nombre de formulations de type « fabrication d'enfant »

Ce tableau nous montre une tendance qui se dessine. Le choix de nommer la PMA d'une façon ou d'une autre nous renseigne sur la façon dont les locuteur·rice·s catégorisent cette réalité. Dans les pages soutenant la PMA pour tou·te·s, les nullax pour *fabrication* ou *fabrique* sont systématiques (sauf une occurrence, voir exemple 26). Nous pensons que ce phénomène est dû à la vision péjorative qu'ont les adhérent·e·s à La Manif Pour Tous pour la PMA pour tou·te·s. Le rapport aux lois naturelles est en effet très important pour ce groupe de locuteur·rice·s.

Ainsi, le champ lexical de la marchandisation et de l'argent est très présent dans les commentaires issus de La Manif Pour Tous. Ci-dessous, le tableau récapitulatif des occurrences du champ lexical (non exhaustif) de la marchandisation et de l'argent qui met en évidence ce phénomène.

	SOS Homophobie	Stop Homophobie	La Contre Manif Pour Tous	La Manif Pour Tous
commerce	0	0	0	15
commercer	0	0	0	0
commercialisation	0	0	0	4
achat	0	0	0	3
acheté(s)	0	0	0	5
acheter	0	1	0	9
vente	0	0	0	7
vendre	0	1	0	4
marchandisation	1	0	0	18
marchander	0	0	0	0
marchandise(s)	0	0	0	14
trafic (var. traffic)	1	7	0	12

Tableau 4 : Récapitulatif (non exhaustif) des occurrences du champ lexical de la marchandisation et de l'argent

Ce tableau comptabilise seulement les occurrences où *enfant* est dans le contexte proche gauche ou droite. En ce sens, les formules comme « pouvoir d'achat », « école de commerce » ou « trafic d'armes » ne sont pas prises en compte dans le tableau.

Nous pensons que la présence de ce champ lexical dans un espace discursif anti-PMA pour tou·te·s révèle une peur des adhérent·e·s des dérives que pourrait engendrer l'ouverture de la PMA aux couples homosexuels. C'est une utilisation de l'argument de la pente glissante (ou pente savonneuse) à leur profit, un procédé sophistique résultant d'une exagération de la chaîne de conséquences. Nous ne retrouvons pas cette inquiétude, ni ce procédé, dans les pages pro-PMA pour tou·te·s.

Cette façon de concevoir la PMA pour tou·te·s est fortement critiquée par ceux·elles qui sont pour. Dans un échange à ce propos sur la page SOS Homophobie¹¹,

¹¹ "Ce n'est pas qu'une histoire de graines" : comment les couples de femmes expliquent la conception par PMA à leurs enfants\n\nSi la procréation médicalement assistée (PMA) n'est pas ouverte à toutes les femmes en France, de nombreux couples d'homosexuelles se rendent à l'étranger pour accéder à la maternité. Comment ces mamans s'y prennent-elles pour expliquer à leurs enfants leur conception ? Franceinfo a recueilli leurs témoignages. [...] (*Stop Homophobie*, 2017-11-08)

nous avons pu avoir l'occasion d'observer une réponse d'un·e locuteur·rice à la formule « fabrique à enfant »

(26) Fabrique a faire des enfants sans pere (*Stop Homophobie commentaire no2357*)

_____ « Fabrique » comment peut-on parler ainsi !!! Vous en tout cas, **vo**
tre conception de la famille est monstrueuse et j'en ai marre de m'écorder les
yeux sur des commentaires stupides. (*Stop Homophobie commentaire no2360*)

_____ Ce qui est monstrueux c est de tolérer que' des enfants n aient pas de père
et de légaliser cela (*Stop Homophobie commentaire no2361*)

L'utilisation polyphonique des guillemets de discours rapporté et de l'exclamative montre à quel point la formule est insupportable pour la·le locuteur·rice. Nous observons également dans l'échange un jeu de reprise de l'adjectif *monstrueuse/ monstrueux*, il ne qualifie pas la même séquence pour l'un·e et l'autre des locuteur·rice·s (en gras dans l'exemple).

7.2.2 #PMApour toutes VS #PMAsans père

Le hashtag permet de recenser rapidement et simplement une publication sur les réseaux sociaux numériques. « Un *hashtag* (également mot-dièse ou mot-clic) est un marqueur de métadonnées couramment utilisé sur Internet qui permet de marquer un contenu avec un mot-clé plus ou moins partagé. » (Wikipedia¹²). Les hashtags sont généralement créés à l'occasion de manifestations ou de revendications ponctuelles.

Nous pensons que le hashtag est porteur d'une identité, puisqu'il sert de « point de rencontre » à un fil de discussion, une sorte de tabard numérique que revêtent les internautes pour échanger et débattre sur Internet. Le tableau ci-dessous recense les occurrences des deux hashtags sur les pages Facebook étudiées.

¹² <https://fr.wikipedia.org/wiki/Hashtag> consulté le 11/07/2018. Nous n'avons pas pu trouver cette entrée dans les dictionnaires traditionnels à notre disposition.

	SOS Homophobie	Stop Homophobie	La Contre Manif Pour Tous	La Manif Pour Tous
#PMApourtoutes	9	1	0	0
#PMAsanspère	0	0	0	29

Tableau 5 : Occurrences des deux hashtags sur les pages Facebook étudiées

Nous constatons que le hashtag #PMAsanspère est largement diffusé sur la page de La Manif Pour Tous. Malgré la présence importante¹³ de ce hashtag dans le paysage numérique, il n'est absolument pas réutilisé sur SOS Homophobie, Stop Homophobie et La Contre Manif Pour Tous.

Nous pensons que l'appellation « PMA sans père » est très différente de « PMA pour toutes » car si l'un met l'accent sur une absence (un caractère plutôt négatif donc), l'autre joue sur l'inclusion (un caractère plutôt positif). Le hashtag est donc porteur d'une axiologie, négative pour les anti-PMA pour tou·te·s, positive pour le point de vue opposé.

Le hashtag est un indicateur précieux de contre-discours, grâce à ce croisillon il devient alors très facile de comprendre l'échange d'un point de vue des idéologies car l'intervention discursive est préalablement et directement étiquetée par le·la locuteur·rice.

*

* *

Le fait de nommer c'est déjà accepter une réalité. Les procédés de rejet dans l'altérité ne se limitent pas à la nomination ou la catégorisation explicite d'un groupe ou d'une personne. Éviter de dire ou rejeter dans l'indicible est également un moyen de montrer son point de vue. Nous nous demandons alors comment se matérialise l'indicible dans notre corpus et quel lien il entretient avec le dicible.

¹³ Le nombre d'occurrences est important pour la plateforme Facebook car elle n'est pas adaptée à l'utilisation du hashtag comme Twitter par exemple, et il est proportionnellement moins utilisé.

Chapitre 8 La GPA

8.1 La Gestation Pour Autrui

La Gestation Pour Autrui

« désigne la situation où une femme assume la grossesse et porte un enfant, en s'engageant à le remettre aux deman- deurs, dits «parents d'intention», dès la naissance. Il faut distinguer les situations où il y a eu recours à un don d'ovocytes, impliquant une se- conde femme – il s'agit d'une «gestation pour autrui» -, de celles où la femme qui va porter l'enfant peut être celle qui a donné l'ovocyte: on parle de « procréation pour autrui ». Dans les deux cas, les ovocytes sont en principe fécondés par le père d'intention qui est en même temps père biologique. » (CCNE, 2018 : 144)

Bien qu'elle ne soit pas autorisée en France, la GPA est un sujet qui préoccupe les Français. Elle est néanmoins autorisée dans certains pays d'Europe comme la Belgique, les Pays-Bas, la Pologne, la Slovaquie ou le Royaume Unis¹⁴. L'inscription à l'Etat Civil d'un·e enfant né·e d'une GPA dans un pays étranger est compliquée et est rendue au cas par cas¹⁵. En revanche l'adoption d'un·e enfant né·e d'une GPA à l'étranger est possible.

8.2 Ne pas nommer pour rejeter

Rejeter dans l'altérité c'est aussi parfois utiliser des périphrases neutralisantes. Dans l'échange suivant, c'est un euphémisme qui « met le feu aux poudres ».

(27)vivement la diffusion de ce film qui dénonce des pratiques ignobles et à faire vomir. Tout cela pour combler les caprices d'une minorité qui n'en a que faire des conséquences de leurs actes sur les enfants (*La Manif Pour Tous* commentaire no856)

___ Vous parlez de qui quand vous parlez « d'une minorité » ? (*La Manif Pour Tous* commentaire no857)

___ Ça n'est certainement pas le fait d'être minoritaire ou majoritaire qui fait la légitimité d'une revendication.\n\nQuand bien même 99% de la population

¹⁴ Source : https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/10/03/pma-gpa-quel-pays-autorise-quoi_4499828_4355770.html consulté le 13/07/2018

¹⁵ Un couple avait réussi à faire appel suite au refus de l'inscription de leurs deux filles nées d'une GPA à l'étranger dans le registre d'Etat Civil. Voir <http://www.europe1.fr/societe/gpa-et-filiation-le-dossier-du-couple-menesson-sera-reexamine-3576629> consulté le 13/07/2018

revendiquait de pouvoir se marier entre personnes de même sexe et de fabriquer des orphelins, je continuerais de trouver cela toujours aussi déraisonnable. (*La Manif Pour Tous commentaire no858*)

___ Vxxx Rxxxx Vous avez raison et je souscris totalement mais je trouve que cela l'est d'autant plus (déraisonnable) que ces gens sont hyper minoritaires... (*La Manif Pour Tous commentaire no859*)

___ Qui sont « ces gens (...) hyper minoritaires » dont vous parlez sans jamais les nommer ? (*La Manif Pour Tous commentaire no860*)

___ Hé bien les gens qui entendent profiter des lois qu'ils réclament et dont on parle : se "marier" entre hommes ou entre femmes, concevoir des orphelins de père ou de mère... (*La Manif Pour Tous commentaire no861*)

___ Ce sont « ceux dont on ne doit pas prononcer le nom » probablement, parce que « les gens qui » c'est pas très très précis (*La Manif Pour Tous commentaire no862*)

___ C'est pourtant on-ne-peut-plus précis. Mais s'il y a un nom qui les caractérise comme tels, soit.\nEn revanche, si vous voulez en venir à l'idée qu'il faudrait les désigner en parlant des personnes homosexuelles, ce serait imprécis et même faux à double titre :\n- beaucoup de personnes sont à la fois homosexuelles et soucieuses des droits de l'enfant ;\n- que les personnes revendiquant ces droits-là soient probablement homosexuelles n'est pas la question. Si elles ne l'étaient pas, ça ne changerait rien au problème.\nMais ça n'est peut-être pas ce que vous aviez à l'esprit. (*La Manif Pour Tous commentaire no863*)

Bienséance, peur d'être catégorisé·e homophobe ou bonne volonté, nous ne pouvons spéculer sur les intentions du·de la locuteur·rice, en revanche l'effet performatif produit est vexatoire pour le point de vue opposé. L'euphémisme est vécu comme une insulte, le contre-discours se concentre sur la façon de dire (le métalinguistique) et non plus sur le contenu du commentaire. En effet, « un nom qui les caractérise » sous-entend « homosexuel·elle·s », un terme que le·la locuteur·rice refuse de prendre en charge. Cette atténuation par périphrase a un effet de rejet dans l'altérité, même si l'intention n'est pas de blesser l'autre, c'est un rejet inconscient du·de la locuteur·rice de l'autre dans une réalité autre.

*

* *

Nous pensons que les enjeux identitaires, dans un corpus comme le nôtre, sont très importants. Nous pensons que la matérialisation en discours de l'ethos peut se faire par des moyens divers, nous avons évoqué la nomination et la catégorisation mais il nous semble que les procédés de mise en évidence de l'identité sont également présents dans d'autres sphères (plus larges) de la communication verbale : par la définition et l'appropriation de concepts abstraits ; par la stéréotypisation d'un argumentaire ou alors par la censure.

Chapitre 9 La république, la famille et la légitimité : des enjeux identitaires

Dans notre corpus, bien que les thèmes du mariage, de la PMA et de la GPA soient les plus débattus, nous avons rencontré d'autres sujets de dissensus : les valeurs de la république, le modèle de la structure familiale et la légitimité de prise de parole. Dans cette partie, nous analyserons d'un point de vue de la dynamique discours/CD ces trois topics qui sont sous-tendus par la construction d'un ethos qui se veut tantôt citoyen modèle, tantôt érudit mais aussi et surtout légitime.

9.1 Liberté, égalité, fraternité pour tou-te-s : des différences d'acceptions

C'est dans l'article du 07 mars 2018¹⁶ que la notion de liberté apparaît comme élément de dissensus dans la page de La Manif Pour Tous.

(28) **Pas de fabrication d'enfant sans père. La procréation médicalement assistée doit rester pour les couples qui présentent une pathologie qui les empêche de procréer naturellement.** (*La Manif Pour Tous commentaire no89*)

(29)___ Fais ce que tu veux de ta vie et arrête de te mêler de celle des autres! (*La Manif Pour Tous commentaire no90*)

(30)___ Non, je ne fais pas ce que je veux de ma vie. Je suis dans une société et je respecte les autres. Je défends comme vous la **Liberté**, mais aussi la **Fraternité** et l'**Egalité**. On ne peut pas permettre que l'Etat décide que certains enfants seront sciemment privés d'un père. C'est tout à fait injuste et inégalitaire ! (*La Manif Pour Tous commentaire no91*)

Le commentaire no91 lance le débat sur la définition accordée à chacun des mots de la devise française. Ce débat devient alors un prétexte pour accuser l'adversaire comme dans l'exemple 31 « vous voulez juste imposer vos idées arriérées à tout le monde » et le disqualifier (voir exemple 32).

(31)___ Bexxx Gxxx Bxxx Non vous ne respectez pas les autres... vous voulez juste imposer vos idées arriérées à tout le monde. Vous n'êtes pas tolérante,

¹⁶ « Exercice d'équilibriste pour Emmanuel Macron qui veut l'accord de tous pour la fabrication d'orphelins-nés. Qui veut de ce monde pour demain ?\n\n#PMAsansPère\n#Juste (*La Manif Pour Tous2018-03-07*)

alors faites ce que vous voulez et foutez la paix aux autres. (*La Manif Pour Tous commentaire no92*)

(32) ____ Tous vos arguments sont le résultat de votre lavage de cerveau catho (*La Manif Pour Tous commentaire no96*)

Les locuteur·rice·s, au moyen de la définition ou la redéfinition de la devise nationale, expriment leur souhait ou leur conviction d'être des citoyens modèles. Ils veulent se donner l'image du citoyen qui a le respect des valeurs de la République.

9.2 La structure familiale : l'argument attribué

Nous observons, sans surprise, que le modèle familial ne fait pas consensus dans notre corpus. En effet, depuis l'ouverture du mariage aux couples homosexuels, La Manif Pour Tous revendique le slogan « Un papa, une maman ». Dans une publication du 05 novembre 2017, sur la page de La Contre Manif Pour Tous nous pouvons lire « "Les pères gays sont plutôt de meilleurs parents adoptifs"\n\nPour la psychologue Susan Golombok, les enfants issus de nouvelles structures familiales s'en sortent bien.\n\n<http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20171103.OBS6898/les-peres-gays-sont-plutot-de-meilleurs-parents-adoptifs.html> », certain·e·s locuteur·rice·s ne manquent pas de faire le parallèle avec les adhérent·e·s de La Manif Pour Tous qui font également appel à des études scientifiques, à l'argument d'autorité, pour discréditer le point de vue adverse

(33) ____ Pas moi qui le dit en voici une étude « Une étude scientifique parue au début de l'été remet radicalement en cause la ligne officielle qui prévalait jusqu'ici accreditant la thèse selon laquelle il n'y aurait aucune différence en terme de santé mentale entre les enfants élevés par des couples homosexuels et ceux qui le sont par des parents hétérosexuels .<https://enfantsjustice.wordpress.com/2012/09/15/lhomoparentalite-discreditee-par-1-etude-scientifique-les-enfants-eleves-par-des-lesbiennes-sont-les-plus-mal-lotis/> (*La Manif Pour Tous commentaire no4157*)

La publication de l'étude est, pour les adhérent·e·s de La Contre Manif Pour Tous, un désaveu

(34) Là, vous tombez dans les mêmes travers que ceux qu'on a combattu de la manif pour tous ... (*La Contre Manif Pour Tous commentaire no498*)

(35)Argument à jeter à la poubelle.\nMerci de ne pas mépriser les hétérosexuels en tant que parents. (*La Contre Manif Pour Tous commentaire no501*)

(36)C'est un peu couillant cette histoire ! J'aime pas bien l'aspect "l'autre est meilleur que l'autre". Je ne sais pas trop expliquer ma pensée mais pour résumer, je trouve que du coup on créé une sorte d'opposition entre les parents "classiques" et les nouveaux profils de parents. Alors qu'à la base on cherche à dire que tout le monde est pareil (même si on est tous différents). On voit ce que je veux dire ? Il y a des parents pourris chez les hétéros, et l'inverse, et idem chez les solos, les couples homos :-). (*La Contre Manif Pour Tous commentaire no507*)

Dans l'exemple 34, le-la locuteur·rice parle même de « travers [...] de la manif pour tous », comme si l'étude scientifique était un argument réservé au groupe opposé.

Le contre-discours n'est donc pas toujours la version en miroir du discours, bien que les stratégies soient souvent les mêmes. Certaines d'entre elles peuvent avoir un effet boomerang. Nous pensons que le rejet de ce type d'argument est en fait un rejet du groupe auquel cette stratégie est attribuée habituellement. Nous pensons que l'argument biblique (l'invocation de Dieu, de ses préceptes et/ou de la Bible) pourrait avoir le même effet sur les partisans de La Contre Manif Pour Tous, SOS Homophobie ou Stop Homophobie par exemple. Ce n'est pas l'argument qui est en cause, mais plutôt **qui** le profère puisque nous l'avons vu, à topos identique et argumentateur·rice différent, l'effet sur l'auditoire est différent.

9.3 De la légitimité

La question de la légitimité de la présence du contre-discours dans un espace discursif donné se pose. Beaucoup de pages pratiquent la modération de commentaires. Un commentaire est effacé (ou modéré) lorsque celui-ci contient des insultes, des propos homophobes, racistes ou qui enfreignent les règles de publication mises en place par Facebook et/ou les administrateurs de la page Facebook.

Nous avons observé, dans la première phase de recueil de notre corpus, des commentaires visiblement manquants, où une personne répondait à un commentaire parent

inexistant. Nous avons émis l'hypothèse selon laquelle il s'agissait soit d'une image, d'un gif ou alors d'un commentaire modéré (voir *Chapitre 5 Méthode d'extraction des données 5.3 Notes et remarques*).

Dans une publication de La Manif Pour Tous présentant son université d'été, nous observons que les échanges portent presque uniquement sur la légitimité de prise de parole et non plus sur l'université d'été elle-même. Les exemples ci-dessus sont des interventions d'adhérent·e·s

(37)Pour celles et ceux qui insultent, pourquoi suivez-vous LMPT sur Facebook ?

(La Manif Pour Tous commentaire no1824)

(38)LMPT: pourquoi ne bannissez vous pas de votre page les hystériques lgbt qui viennent ici pour vous insulter et insulter tous vos followers, empêchant ainsi tout débat? C'est franchement pénible, autant d'agressivité, de bassesse et de médiocrité... *(La Manif Pour Tous commentaire no1835)*

(39)Bannissez les trolls, ils sont pourtant faciles à repérer (insulte, raillerie, lourdeur, bêtise...) *(La Manif Pour Tous commentaire no1840)*

Nous pouvons observer un échange similaire sur la page de Stop Homophobie, où la modération est explicite et expliquée par les administrateurs eux-mêmes

(40)Mxxx Brxxx , pourquoi venez vous sur STOP HOMOPHOBIE si c'est juste pour déverser votre haine. *(Stop Homophobie commentaire no1741)*

___C'est une personne, militante de la manif pour tous, totalement obsessionnelle. *(Stop Homophobie commentaire no1742)*

___STOP HOMOPHOBIE , c'est vous qui avez effacer ses commentaires ou bien est-ce que c'est lui qui l'a fait ? *(Stop Homophobie commentaire no1744)*

___Nous avons tout effacé. Ça fait des années qu'il nous harcèle avec les mêmes discours, clamant sa liberté d'expression :(*(Stop Homophobie commentaire no1745)*

La question du harcèlement et de l'homophobie vient s'ajouter à ce deuxième échange. Nous pouvons alors nous poser la question des limites de liberté d'expression dans l'espace discursif de Facebook. Cette dernière analyse ouvre donc la voie à des questions plus vastes et plus philosophiques : peut-on tout dire et n'importe où ?

La liberté d'expression peut-elle être une justification à la violence verbale et finalement, à la haine ? Il est difficile de répondre à ces questions en termes de contre-discours, car nous croyons fermement en la liberté de chacun d'exprimer ses idées et points de vue tout en ayant conscience que la liberté des uns peut contrevenir aux règles élémentaires de savoir-vivre. Nous n'avons pas trouvé d'études consacrées à la « concentration polémique » par réseaux socionumériques, il est donc difficile d'établir un lien entre les pics de violence verbale et le réseau social dans lequel il apparaît. Il nous semble que ces critères sont très aléatoires et obéissent à des principes qui ne dépendent pas de substructures (entendues comme bases fondatrices) précises.

Chapitre 10 Conclusions d'analyses

L'analyse des échanges autour du mariage pour tout·e·s met en évidence que la dynamique discours/CD passe par un état premier de catégorisation des acteur·rice·s engagé·e·s dans le débat. Cet état nous semble être la première étape pour évaluer les discours et CD.

La façon dont les différents argumentateur·rice·s choisissent leurs mots, leurs expressions est révélatrice de la doxa qu'ils expriment. Nous avons donc vu que l'émergence de formules prêtes à l'emploi et les hashtags sont des marques linguistiques de choix pour mettre en évidence les idéologies propres à chacun des groupes.

Le topic de la GPA a permis de mettre en évidence une forme de réification de l'autre. Ce rejet dans l'altérité par le fait d'utiliser des tournures périphrastiques au terme desquelles le sujet est neutralisé dans la phrase, destitué au rang d'objet et non plus de sujet individuel est pour nous une forme de violence verbale indirecte.

Nous avons pu voir que des valeurs supposées communes à tous les citoyens revêtent des définitions flexibles, manipulées selon les idéologies de chacun. Nous pensons que les stéréotypes langagiers sont pléthores, mais nous avons pu voir que les clichés peuvent concerner également et plus précisément les stratégies argumentatives. La question de la légitimité ouvre cette recherche sur des questions liées à la liberté d'expression et la légitimité du contre-discours dans un espace discursif donné.

Enfin, nous avons observé que la polyphonie fait levier dans les jeux d'adresse, de catégorisation et de disqualification des deux camps opposés. Il y a une forte utilisation des stéréotypes discursifs associés à l'un ou l'autre des groupes de locuteur·rice·s, le duo discours/CD est donc construit autour d'un dialogisme interdiscursif latent où chaque argumentateur·rice va venir piocher dans tous les discours exprimés précédemment par les acteur·rice·s opposé·e·s à leur point de vue.

Conclusion

Face au problème que constitue les LGBTphobies nous avons essayé de participer à notre échelle à la lutte pour la tolérance et contre la haine. En recherchant les liens qui unissent discours et contre-discours sur le réseau social-numérique Facebook et en faisant émerger la dynamique qui les animent, nous voulons apporter des pistes pour prévenir et modérer la haine LGBTphobe.

À l'issue de ce travail, nous pensons que la polémique est le moteur de la dynamique discours/CD. En effet, cette dernière démarre l'échange en proposant un thème (polémique) de débat autour duquel les locuteur·rice·s vont se répondre. Autour de ce moteur polémique vont émerger et se mettre en place des identités marquées linguistiquement. Au même titre, l'altérité apparaît dans un contre-discours alternatif.

Nous proposons en conclusion de ce mémoire un schéma de la dynamique que nous avons essayé de mettre en évidence tout au long de ce travail.

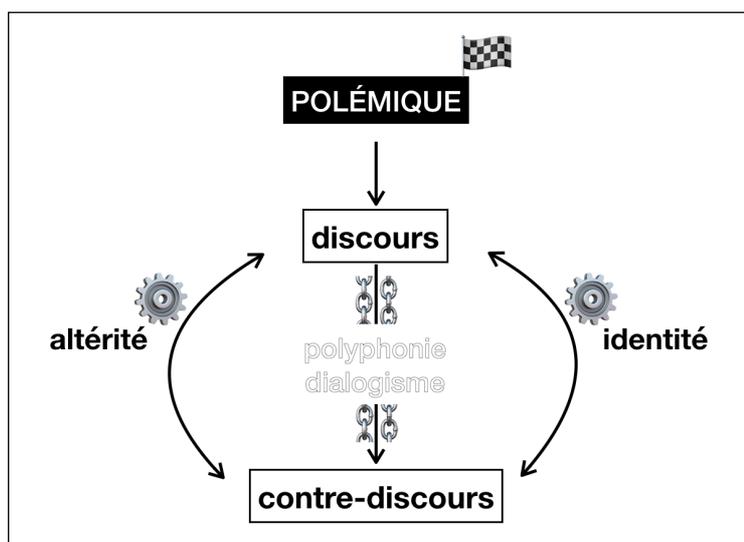


Figure 8 : Notre schéma bilan de la dynamique discours/CD

Ce schéma met en évidence l'élément polémique comme point de départ de la co-présence de discours et de contre-discours. Le discours, aidé par l'expression de l'identité et de l'altérité qui circulent et caractérisent les interventions, engendre des contre-discours fortement conjugué à ce premier discours. La polyphonie et le dialogisme font le chainage qui articule les discours et CD.

Bibliographie

- Amossy, R. (2014). *Apologie de la polémique* (1re édition). Paris: Presses universitaires de France.
- Angenot, M. (2006). Théorie du discours social: Notions de topographie des discours et de coupures cognitives. *COnTEXTES*, (1). <https://doi.org/10.4000/contextes.51>
- Angenot, M. (2008). *Dialogue de sourds: traité de rhétorique antilogique*. Paris: Mille et une nuits.
- Anscombe, J.-C. (2009). Notes pour une théorie sémantique des jurons, insultes et autres exclamatives. In Université de Savoie (Éd.), *Les insultes en français: de la recherche fondamentale à ses applications (linguistique, littérature, histoire, droit)* (p. 9-30). Chambéry: Univ. de Savoie, UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines, Laboratoire Langages, Littératures, Soc.
- Badiou-Monferran, C., & Buchi, E. (2012). Plaidoyer pour la désolidarisation des notions de pragmatization et de grammaticalisation. *SHS Web of Conferences*, 1, 127-144. <https://doi.org/10.1051/shsconf/20120100135>
- Bres, J. (Éd.). (2009). *Dialogisme et marqueurs grammaticaux*. Paris: Larousse.
- Bres, J., & Mellet, S. (2009). Une approche dialogique des faits grammaticaux. In *Dialogisme et marqueurs grammaticaux*. Paris: Larousse.
- Bucholtz, M., & Hall, K. (s. d.). Identity and interaction : a sociocultural linguistic approach. *Discourse Studies*, (7).
- Carbou, G. (2015). Des contre-discours aux contre-mondes : l'exemple des commentaires d'internautes autour de l'accident de Fukushima. *Semen*, (39).

- Charaudeau, P. (2002a). Altérité. In *Dictionnaire d'analyse du discours* (p. 299-300). Paris: Seuil.
- Charaudeau, P. (2002b). Identité. In *Dictionnaire d'analyse du discours* (p. 299-300). Paris: Seuil.
- Charaudeau, P. (2009). Identité sociale et discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière. In *Identités sociales et discursives du sujet parlant*. Paris: Harmattan.
- Charaudeau, P., Maingueneau, D., & Adam, J.-M. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris: Seuil.
- Chatar-Moumni, N. (2013). *L'expression verbale des émotions*. Paris: Larousse.
- Chevalier, Y., & Constantin de Chanay, H. (2009). Savoir être insulteur, ou les marqueurs verbaux et non verbaux de l'insulte : quelques exemples de « pédé ». In *Les insultes en français: de la recherche fondamentale à ses applications (linguistique, littérature, histoire, droit)*. Chambéry: Univ. de Savoie, UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines, Laboratoire Langages, Littératures, Soc.
- Doury, M., Quet, M., & Tseronis, A. (2015). Le façonnage de la critique par les dispositifs. Le cas du débat sur les nanotechnologies. *Semen*, 39.
- Duchêne, A., & Moise, C. (2011). *Langage, genre et sexualité*. Québec: Éd. Nota Bene.
- Ellison, N., & Thierry, A. (2011). Réseaux sociaux, numérique et capital social. *Ces réseaux numériques dits sociaux*, (59).
- Frosini, F. (2015). Hégémonie : une approche génétique. *Actuel Marx*, 57(1), 27-42.
- Hoare, G., & Sperber, N. (2013). *Introduction à Antonio Gramsci*. Paris: La Découverte.
- Identités sociales et discursives du sujet parlant*. (2009). Paris: Harmattan.

- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). La polémique et ses définitions. In *Le Discours Polémique* (Presses Universitaires de Lyon).
- Lagorgette, D., & Université de Savoie (Éd.). (2009). *Les insultes en français: de la recherche fondamentale à ses applications (linguistique, littérature, histoire, droit)*. Chambéry: Univ. de Savoie, UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines, Laboratoire Langages, Littératures, Soc.
- Likhacheva-Philippe, L. (2010). Problèmes de la notion de topique. *La linguistique*, 46(2), 127. <https://doi.org/10.3917/ling.462.0127>
- Montes, R. G. (2009). Citations, énoncés rapportés et allusions : la construction de l'identité dans le discours. In *Identités sociales et discursives du sujet parlant*. Paris: Harmattan.
- Plantin, C. (2009). La personne comme ressource argumentative : ethos et résistance à l'autorité. In *Identités sociales et discursives du sujet parlant*. Paris: Harmattan.
- Polémique. (s. d.-a). *TLFi*. Consulté à l'adresse <http://www.cnrtl.fr/definition/pol%C3%A9mique>
- Polémique. (s. d.-b). *Le Petit Robert*. Consulté à l'adresse <https://pr-bvdep-com.sid2nomade-2.grenet.fr/robert.asp>
- Polémique. (s. d.-c). *Larousse*. Consulté à l'adresse <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/pol%C3%A9mique/62134?q=pol%C3%A9mique#61434>
- Présentation de l'API Graph. (s. d.). Consulté 28 février 2018, à l'adresse <https://developers.facebook.com/docs/graph-api/overview/>
- Quéré, L. (1990). Opinion : l'économie du vraisemblable. Introduction à une approche praxéologique de l'opinion publique. *Réseaux*, 8(43), 33-58. <https://doi.org/10.3406/reso.1990.1780>

Qu'est ce qu'une API ? (s. d.). Consulté 28 février 2018, à l'adresse <http://www.comprendre-internet.com/Qu-est-ce-qu-une-API.html>

Rabatel, A. (2008). *Figures et point de vue*. Paris: Larousse : A. Colin.

Rabatel, A. (2015). Une analyse de discours du manifeste « Pour des universités à la hauteur de leurs missions ». Pour une alternative à la gestion libérale des universités et de la recherche en Europe. In *Discours et contre-discours dans l'espace public*. Besançon: Presses universitaires de Franche-Comté.

Raus, R. (2015). Types de contre-discours et remaniements « codiscursifs » : l'inscription du dit d'ATTAC et du LEF dans les rapports du Parlement européen sur les femmes (2004-2012). *Semen*, 39.

Stenger, T., & Coutant, A. (2011). Introduction. *Ces réseaux numériques dits sociaux*, (59).

Glossaire

Assistance Médicale à la Procréation (AMP) : Acte médical consistant en la manipulation d'un gamète (ovule ou spermatozoïde) dans un but de procréation.

Auto conservation ovocytaire : Conservation volontaire d'ovocyte dans le but d'une utilisation ultérieure.

Comité Consultatif National d'Éthique (CCNE) : Autorité administrative indépendante dont le but est de discuter des questions d'ordre éthique sur les sciences, la vie et la santé. Ce comité est composé d'un ensemble d'experts : médecins, philosophes, historiens, etc.

Doxa : Fondations empiriques et idéologiques de notre vision du monde. En linguistique c'est le système sous-jacent au discours qui participe à l'intercompréhension entre individus et qui constitue la réalité signifiée d'un sujet parlant.

Filiation : Concept abstrait et non consensuel, la filiation est le lien de parenté entre un individu et son ascendant·e. Ses caractéristiques et règles diffèrent selon les sociétés du monde. En France et dans le domaine du droit, la filiation est utilisée pour des questions d'héritage par exemple ou d'autorité parentale.

Gif : Format d'image numérique spécifique où plusieurs fichiers sont concaténés afin d'animer l'image.

Gestation Pour Autrui : Procédé de procréation consistant en la gestation d'une femme (la mère porteuse) pour une autre (la mère intentionnelle).

LGBTphobies : Regroupe toutes formes de discriminations fondées sur l'orientation sexuelle d'une personne lesbienne, gay, bisexuel·elle ou transidentitaire.

Procréation Médicalement Assistée (PMA) : Synonyme d'Assistance Médicale à la Procréation (AMP)

Script : En informatique, un script est un programme informatique écrit dans un langage pouvant être interprété par l'ordinateur.

Token : En informatique, un token est généralement l'identification de l'utilisateur (son mot de passe par exemple, mais aussi d'autres données chiffrées propres à l'utilisateur).

Nullax : Occurrence de fréquence égale à 0

Sigles et abréviations utilisés

AMP :	Assistance Médicale à la Procréation
API :	Interface de Programmation Applicative
CCNE :	Comité Consultatif National d'Éthique
CD :	Contre-discours
CSV :	Comma-separated values
GIF :	Graphics Interchange Format
GPA :	Gestation Pour Autrui
JSON :	JavaScript Object Notation
LGBT :	Lesbienne Gay Bi-e Transidentitaire
PMA :	Procréation Médicalement Assistée

Table des illustrations

Tableau 1 : Tendances des avis des quatre pages Facebook observées13	13
à propos de questions d'actualités13	13
Figure 1 : Schéma de la dynamique interactionnelle16	16
du discours hégémonique et contre-discours16	16
Figure 2 : Notre schéma de la notion de dialogisme17	17
Figure 3 : Schéma bilan des facettes de l'ethos en linguistique et analyse du discours, Plantin (2009 : 62) ...29	29
Tableau 2 : Les informations de notre corpus32	32
Figure 4 : Capture d'écran de l'API Graph34	34
Figure 5 : Extrait du fichier json StopHomophobie1.json35	35
Figure 6 : Extrait du tableur obtenu StopHomophobie1.csv36	36
Figure 7: Extrait du tableur après nettoyage37	37
Tableau 3 : Occurrences et nombre de formulations de type « fabrication d'enfant »48	48
Tableau 4 : Récapitulatif (non exhaustif) des occurrences du champ lexical de la marchandisation et de l'argent49	49
Tableau 5 : Occurrences des deux hashtags sur les pages Facebook étudiées51	51
Figure 8 : Notre schéma bilan de la dynamique discours/CD61	61

Table des annexes

Annexe 1	
Pages d'accueil des pages Facebook retenues pour l'étude	71
Annexe 2	
Article 143 du Code Civil	73
Annexe 3	
Revue de presse sur François Hollande et la PMA.....	74
Annexe 4	
Transcription de l'interview d'Emmanuel Macron (LCI octobre 2017)	79

Annexe 1

Pages d'accueil des pages Facebook retenues pour l'étude

Page d'accueil de Stop Homophobie :

The screenshot shows the Facebook page for 'STOP HOMOPHOBIE'. The page header includes the Facebook logo, the name 'STOP HOMOPHOBIE', and navigation links for 'Accueil' and 'Retrouver des amis'. The main cover image features the text 'STOP HOMOPHOBIE' in large white and red letters on a black background, with a rainbow flag motif. Below this, it reads 'ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LA HAINE ET LES DISCRIMINATIONS ANTI-LGBT+'. To the right, a person is holding a white sign with handwritten text: '3 AGRESSIONS ANTI-LGBT EN MOYENNE / JOUR', '4000 VICTIMES PAR AN EN FRANCE', and '#JeDisSTOPHomophobie'. The left sidebar contains the page name 'STOP HOMOPHOBIE' with a verified badge, the handle '@stoprelaisinfos', and a menu with options like 'Accueil', 'Collectes de fonds', 'À propos', 'Évènements', 'Photos', 'Vidéos', 'Communauté', 'Avis', 'Publications', 'Welcome', and 'YouTube'. The main content area shows a post creation prompt, a 'Faire un don' button, and a 'Toujours ouvert' status indicator.

Page d'accueil de SOS Homophobie :

The screenshot shows the Facebook page for 'SOS homophobie'. The page header includes the Facebook logo, the name 'SOS homophobie', and navigation links for 'Accueil' and 'Retrouver des amis'. The main cover image features a rainbow flag background with the text 'PMA L'ÉGALITÉ N'ATTEND PAS!' in large white letters. The left sidebar contains the page name 'SOS homophobie' with a verified badge, the handle '@soshomophobie', and a menu with options like 'Accueil', 'Publications', 'Témoigner', 'Évènements', 'Chaîne YouTube', 'À propos', 'Photos', 'Vidéos', 'Communauté', 'Avis', and 'Infos et publicités'. The main content area shows a post from 'SOS homophobie' about a vandalism incident at the Centre #LGBT d'Avignon, dated 7 hours ago. The post includes a photo of the building and a link to a press communiqué. The right sidebar shows a 'Faire un don' button, a 'Fermé pour l'instant' status indicator, and a 'Communauté' section with 40,456 likes and 38,848 followers.

Page d'accueil de La Contre Manif Pour Tous :

The screenshot shows the Facebook page for 'La Contre Manif Pour Tous'. The page header includes the name 'La Contre Manif Pour Tous' and navigation links like 'Accueil' and 'Retrouver des amis'. The main cover image features a large 'Like' button and the text 'LA CONTRE-MANIF POUR TOUS' in a stylized font, with a background of silhouettes of people raising their hands. Below the cover, there are interaction buttons: 'J'aime', 'S'abonner', 'Partager', and 'Envoyer un message'. The left sidebar contains navigation options: 'Accueil', 'À propos', 'Photos', 'Vidéos', 'Publications', 'Communauté', and 'Infos et publicités', along with a 'Créer une Page' button. The main content area shows a post creation prompt 'Écrire une publication.' with options for 'Photo/Vidéo', 'Identifier de...', and 'Je suis là'. The right sidebar displays community statistics: 'Invitez vos amis à aimer cette Page', '44 111 personnes aiment ça', and '38 718 personnes suivent ce lieu'. It also includes an 'À Propos' section with 'Envoyer un message' and the website 'www.lekiosqueauxcanards.com'.

Page d'accueil de La Manif Pour Tous :

The screenshot shows the Facebook page for 'La Manif Pour Tous'. The page header includes the name 'La Manif Pour Tous' and navigation links like 'Accueil' and 'Retrouver des amis'. The main cover image features a hand pointing to the right with the text 'ETATS GÉNÉRAUX DE LA BIOÉTHIQUE : TOUS CONCERNÉS!' in large, bold letters. Below the cover, there are interaction buttons: 'J'aime', 'S'abonner', 'Partager', 'Acheter', and 'Envoyer un message'. The left sidebar contains navigation options: 'Accueil', 'À propos', 'Publications', 'Photos', 'Vidéos', 'Évènements', 'Twitter', 'Communauté', and 'Infos et publicités', along with a 'Créer une Page' button. The main content area shows a post from 'La Manif Pour Tous' dated '30 juillet, 12:02' with the text 'Le Président Emmanuel Macron cherchait le consensus, son parti En Marche choisit de fracturer jusqu'à son propre camp. #PMAsansPere' and a photo of a large assembly. The right sidebar displays community statistics: 'Invitez vos amis à aimer cette Page', '50 420 personnes aiment ça', and '47 034 personnes suivent ce lieu'. It also includes an 'À Propos' section with 'Réponse moyenne : dans l'heure', 'Envoyer un message', and the website 'www.lamanifpourtous.fr'.

Annexe 2

Article 143 du Code Civil

Code civil - Article 143 | Legifrance

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidText...>



Chemin :

Code civil

- ▶ Livre 1er : Des personnes
- ▶ Titre V : Du mariage
- ▶ Chapitre 1er : Des qualités et conditions requises pour pouvoir contracter mariage

Article 143

- ▶ Modifié par LOI n°2013-404 du 17 mai 2013 - art. 1

Le mariage est contracté par deux personnes de sexe différent ou de même sexe.

Liens relatifs à cet article

Cité par:

Décision n°2013-669 DC du 17 mai 2013 - art., v. Init.
Mémoire du - art., v. Init.
Saisine du - art., v. Init.
Avenant n° 4 du 15 septembre 2015 - art. 1er (VNE)
relatif au régime d'assurance complémentaire fr... - art. 4.4 (VNE)
Avenant n° 3 du 20 novembre 2015 - art. 4.4 (VNE)
Avenant n° 5 du 24 novembre 2015 - art. 4.4 (VNE)
Avenant n° 7 du 28 octobre 2015 - art. 4.2 (VNE)
Accord du 4 décembre 2015 - art. 3.2 (VNE)
Accord du 4 décembre 2015 - art. 4.2 (VNE)
Avenant n° 200 du 8 décembre 2015 - art. 2 (VNE)
Avenant n° 3 du 14 octobre 2015 - art. 2 (VNE)
Avenant n° 3 du 16 octobre 2015 - art. 2 (VNE)
Avenant n° 4 du 27 octobre 2015 - art. 4.4 (VNE)
Avenant n° 7 du 26 octobre 2015 - art. 1er (VNE)
Avenant n° 8 du 19 novembre 2015 - art. 1er (VNE)
Prévoyance - art. 6.1.4 (VE)
Remboursement des frais de santé - art. 3.3 (VE)
Avenant n° 2 du 16 novembre 2015 - art. 4.4 (VNE)
Avenant n° 3 du 11 décembre 2015 - art. 4 (VNE)
Avenant n° 4 du 19 novembre 2015 - art. (VNE)
Avenant n° 3 du 7 décembre 2015 - art. 2 (VNE)
Avenant n° 45 du 19 novembre 2015 - art. 2 (VNE)
Avenant n° 2 du 20 octobre 2015 - art. 5.1.1 (VNE)
Avenant n° 4 du 21 octobre 2015 - art. 2 (VNE)
relatif à la prévoyance - art. 7 (VNE)
portant révision totale de l'accord du 18 févri... - art. 1er (VNE)
concernant les exploitations agricoles de la Gi... - art. 62.1 (VNE)
Avenant n° 2 du 10 novembre 2015 - art. 1er (VNE)
Avenant n° 3 du 17 décembre 2015 - art. (VNE)
Avenant n° 3 du 20 octobre 2015 - art. 1er (VNE)
Avenant n° 58 du 17 novembre 2015 - art. 1er (VNE)
relatif à l'accord du 16 septembre 2009 relatif... - art. 3 (VNE)
instituant une assurance complémentaire frais d... - art. 7 (VNE)
Avenant n° 63 du 15 janvier 2016 - art. 2 (VNE)
à l'accord du 27 novembre 2009 relatif à la mis... - art. 2 (VNE)
relatif à la mise en place d'un régime compléme... - art. 1er (VNE)
Avenant n° 68 du 27 mai 2016 - art. 2 (VNE)
à l'accord du 22 septembre 2009 relatif aux fra... - art. (VNE)
relatif à la prévoyance - art. 4 (VNE)
Convention collective du 11 mars 2016 - art. 1er (VNE)
relatif à la mise à jour de la convention colle... - art. 3.2.2 (VNE)
à l'accord du 2 juillet 2009 relatif à un régi... - art. 1er (VNE)
relatif aux frais de santé - art. 2 (VNE)
à l'accord prévoyance du 9 juillet 2009 - art. 1er (VNE)
Avenant n° 54 du 17 octobre 2016 - art. 1er (VNE)
à l'accord du 17 juin 2009 relatif au régime d'... - art. 1er (VNE)
Avenant n° 203 du 9 mars 2017 - art. 1er (VNE)

Annexe 3

Revue de presse sur François Hollande et la PMA

Libération 12 décembre 2012 :

1) PMA pour les homos : Hollande laisse la décision au Parl... about:tab?url=http://www.liberation.fr/actualites/2012/12/12...

liberation.fr

(2) PMA pour les homos : Hollande laisse la décision au Parlement

4-5 minutes

Le Parlement décidera «souverainement» si la France choisit d'ouvrir la procréation médicalement assistée (PMA) aux couples de lesbiennes, a tranché mercredi François Hollande, alors que ce sujet, exclu du projet de loi sur le mariage pour tous, a suscité un imbroglio gouvernemental.

«Si j'avais été favorable (à cette mesure), je l'aurais intégrée dans le projet de loi», a répondu le président de la République, interrogé par la presse lors d'une conférence de presse commune avec le Premier ministre néerlandais, Mark Rutte.

«À ce stade, j'ai considéré qu'il y avait le mariage et l'adoption. Si le Parlement - et je crois qu'il y aura des propositions d'amendements - décide d'aller dans le sens de la procréation médicalement assistée, le Parlement est souverain», a-t-il ajouté.

Au grand dam des associations, cette question n'a pas été incluse dans le projet de loi ouvrant mariage et adoption aux couples homosexuels, qui sera discuté à l'Assemblée nationale à partir du 29 janvier. Elle pourrait faire l'objet d'un amendement du groupe des députés PS.

A lire aussi [Au PS, les trois nuances du oui au mariage gay](#)

1 sur 3 31/08/2018 à 15:54

2) PMA pour les homos : Hollande laisse la décision au Parl... about:tab?url=http://www.liberation.fr/actualites/2012/12/12...

Mercredi elle a suscité une certaine confusion au sein du gouvernement, sa porte-parole, Najat Vallaud-Belkacem, semblant l'avaliser sur la foi de propos prêtés à Christiane Taubira, propos qu'elle n'a pas tenus selon la chancellerie. A l'issue du Conseil des ministres, Najat Vallaud-Belkacem a été interrogée sur des propos rapportés par des médias, laissant penser que le ministre de la Justice avait fait publiquement la veille un pas vers l'ajout de cette mesure dans le texte gouvernemental.

«C'est une très bonne chose qu'elle (Christiane Taubira) ait exprimé les choses de cette façon», a répondu la porte-parole. «Cela signifie, si on en croit ce qu'elle a dit et c'est ainsi que je ressens aussi les choses, que le gouvernement n'a pas l'intention de bloquer à tout prix cette mesure.» Toutefois, selon Pierre Rancé, porte-parole de la chancellerie, Christiane Taubira ne parlait pas de la PMA, mardi au colloque, mais de l'adoption.

Elle était interrogée par la sociologue Irène Théry qui soulignait que la PMA était aujourd'hui «ouverte aux hétérosexuels mariés, mais aussi pacésés, et aux concubins de deux ans», ce qui n'est pas le cas de l'adoption. Aussi, demandait Irène Théry, pourquoi cette loi n'ouvrirait-elle pas l'adoption «aux couples non mariés, aux pacésés et concubins de deux ans» qu'ils soient homosexuels ou hétérosexuels ?

Christiane Taubira a répondu que le texte actuel du gouvernement «ne traite pas de ces sujets relatifs à l'adoption» des couples non mariés, a précisé Pierre Rancé. Mais, «si le sujet arrive dans le débat parlementaire,

2 sur 3 01/08/2018 à 15:54

1) PMA pour les homos : Hollande laisse la décision au Parl... about:tab?url=http://www.liberation.fr/actualites/2012/12/12...

le gouvernement ne bloquera pas les choses» sur ce point, a-t-elle poursuivi, n'évoquant pas la PMA.

Le 7 novembre, la garde des Sceaux, qui porte le projet de loi, n'avait pas pris position : «S'il y a effectivement un amendement sur la procréation médicalement assistée, nous aurons la discussion qui convient et nous verrons ce qu'il en adviendra.»

Réagissant après Najat Vallaud-Belkacem, le ministre des Relations avec le Parlement, Alain Vidalies, a dit que que le gouvernement pourrait laisser députés et sénateurs seuls juges en ne donnant pas d'avis, tout en répétant qu'un élargissement de la PMA aux homosexuelles n'était «pas (la) position» du gouvernement. En octobre, Jean-Marc Ayrault avait dit que la question serait incluse dans un futur texte «complémentaire».

Les propos prêtés à Christiane Taubira, à tort selon la chancellerie, ont suscité la satisfaction de l'Inter-LGBT qui s'est réjouie d'une «avancée encourageante», quatre jours avant une manifestation à Paris en faveur du mariage homosexuel. Le défilé a reçu le soutien du PS.

(AFP)

3 sur 3 31/08/2018 à 15:54

L'Obs 06 mai 2014:

Comment Hollande a mis la PMA sous le tapis

about:reader?url=https://www.nouvelobs.com/politique/2014...

Comment Hollande a mis la PMA sous le tapis

about:reader?url=https://www.nouvelobs.com/politique/2014...

nouvelobs.com

Comment Hollande a mis la PMA sous le tapis

Par L'Obs Publié le 06 mai 2014 à 18h32
6-7 minutes

Un collectif de féministes pro-lesbiennes [enterrait ce lundi à Paris, en grandes pompes, le "courage du gouvernement sur la PMA"](#). Déposant roses, pots de flanbys et logos du PS sur un cercueil, les militantes dénonçaient "le point culminant d'une longue série de reculs et de renoncements" d'un gouvernement cédant à une minorité "par opportunisme et par lâcheté".

François Hollande a repris la main mardi 6 mai devant Jean-Jacques Bourdin, et enfoncé le clou : la procréation médicalement assistée reste bien, pour l'heure, réservée aux couples hétérosexuels infertiles. Elle a en effet "pour objet de remédier à l'infertilité dont le caractère pathologique a été médicalement diagnostiqué" et concerne "l'homme et la femme formant le couple", [précise la loi relative à la bioéthique](#).

Une promesse de campagne

L'ouverture de la PMA aux homosexuels a toujours fait l'objet d'un flou dans la majorité présidentielle. Le candidat Hollande s'était prononcé en sa faveur, sans

toutefois l'inscrire noir sur blanc dans son programme. Un tract estampillé PS daté de 2011 promettait néanmoins "[l'assistance médicale à la procréation à toutes les femmes](#), sans condition de couple ou d'infertilité".

31 mars 2012 : lors du "Meeting pour l'Égalité", Najat Vallaud-Belkacem garantit que son candidat est favorable à la PMA.

Fin avril 2012 : dans une interview donnée au magazine "Têtu", François Hollande confirme cette position. A la question "Êtes-vous favorable à l'ouverture de la PMA aux couples de lesbiennes", il répond :

"Oui, je l'ai dit. Aux conditions d'âge, bien sûr. Je suis très précis là-dessus. Il faut que ce soit un projet parental. Et je suis aussi très soucieux du respect de l'anonymat du don des gamètes."

10 septembre 2012 : dans [une interview à "La Croix"](#), la ministre de la Justice Christine Taubira dévoile les grandes lignes du projet de loi sur le "Mariage pour tous" : la PMA n'y figure pas. Déception à sa gauche et désaveu de la ministre déléguée à la famille, Dominique Bertinotti, qui s'était exprimée publiquement en faveur du projet.

Mariage pour tous, le temps des cacophonies

19 décembre 2012 : 126 députés socialistes (sur 296) déposent un amendement en faveur de la PMA pour les couples de femmes mariées. Bruno Le Roux ne tarde pas à annoncer son abandon, le 9 janvier. Un peu plus tard, [c'est Manuel Valls qui se déclare hostile à la PMA](#), sur Canal +.

25 janvier 2013 : tandis que Dominique Bertinotti annonce

1 sur 5

01/08/2018 à 15:44

2 sur 5

01/08/2018 à 15:44

Comment Hollande a mis la PMA sous le tapis

about:reader?url=https://www.nouvelobs.com/politique/2014...

Comment Hollande a mis la PMA sous le tapis

about:reader?url=https://www.nouvelobs.com/politique/2014...

lors de ses vœux l'inclusion de la PMA dans la loi famille, François Hollande déclare le jour même qu'il s'en remettra au Comité consultatif national d'éthique. Jean-Marc Ayrault, dont l'entourage vient d'annoncer le report du texte, [n'est pas épargné par cette épidémie de revirements](#) :

La PMA mérite un débat en tant que tel, c'est pourquoi elle figurera dans le projet de loi famille. 2/2

— Jean-Marc Ayrault (@jeanmarcayrault) [9 Janvier 2013](#)

17 mai 2013 : au terme de longs mois de débat houleux, la loi Taubira entérine officiellement le mariage homosexuel et l'adoption pour les couples homosexuels mariés.

6 septembre 2013 : dans "La Croix", la ministre des Affaires sociales et de la Santé, Marisol Touraine, [estime que la future loi famille n'est pas "le meilleur endroit"](#) pour discuter de l'ouverture de la PMA. "La loi famille porte sur le droit, la PMA sur l'éthique", tranche-t-elle.

Le gouvernement recule sur la loi famille

3 février 2014 : reculade à Matignon. Au lendemain d'une nouvelle mobilisation massive de la "Manif pour Tous", Jean-Marc Ayrault [fait marche arrière et annonce qu'il n'y aura pas de loi famille en 2014](#). Il invoque "la poursuite de travaux préparatoires" et "un calendrier parlementaire dense".

25 février 2014 : le gouvernement, par la voix d'Alain Vidalies, [dément l'existence d'une circulaire](#) permettant aux couples lesbiens l'adoption d'enfants nés par PMA à l'étranger.

24 avril 2014 : la nouvelle secrétaire d'Etat à la famille Laurence Rossignol explique sur France Inter que le débat sur la PMA [est miné par celui sur la gestation pour autrui](#) (GPA) et qu'il entrave les discussions sur la famille :

"Tous ces sujets [l'adoption, l'accès aux origines], on ne peut pas en discuter car **le débat est surplombé par les questions de procréation médicalement assistée** et derrière, pour certains, de gestation pour autrui, c'est-à-dire de mère porteuse."

27 avril 2014 : Manuel Valls, cité par "Le Figaro", assure que le gouvernement [s'opposera à tout texte ou amendement sur la PMA "jusqu'à la fin de la législature"](#), c'est-à-dire en 2017. Marisol Touraine enfonce le clou sur France 3 : "La question de la PMA n'est pas la question qui préoccupe de façon majoritaire les Français. Et je le dis fortement, ce n'est pas une question qui aujourd'hui est sur la table."

La loi famille revient par la fenêtre, sans la PMA

29 avril 2014 : le tribunal de grande instance de Versailles refuse à deux femmes l'adoption de l'enfant de leur conjointe respectueuse : dans les deux cas, les couples avaient eu recours à la PMA. [Un verdict à contre-courant de décisions antérieures](#).

6 mai 2014 : le projet de loi sur la famille arrive finalement à l'Assemblée, sur l'initiative de députés socialistes et écologistes qui ont repris en main le projet [tout en prenant bien soin d'écartier les sujets les plus polémiques](#) : la PMA n'y figure pas. Pour le 2e anniversaire de sa victoire,

3 sur 5

01/08/2018 à 15:44

4 sur 5

01/08/2018 à 15:44

François Hollande, qui s'en remet à nouveau au Comité national d'éthique, repousse encore aux calendes l'examen de la PMA sur le plateau de Jean-Jacques Bourdin :

"La PMA n'est pas inscrite dans le plan de travail du gouvernement"

A défaut de satisfaire les partisans du projet, ces dernières déclarations - et surtout l'arrivée à Malignon de Manuel Valls, farouche adversaire de la PMA - auront au moins eu une vertu : celle de la clarté.

Timothée Vilars - Le Nouvel Observateur

europe1.fr

PMA : Hollande l'avait-il promise aux lesbiennes ?

Par Kim Biagatch et Laurent Guimier
45 minutes



```
{ "source": "1", "publisher_id": "1024662", "date": "2014-02-05T15:49:45", "served_by": "a2d-front4", "referer": "http://www.europe1.fr/politique/pma-hollande-l-avait-il-promise-aux-lesbiennes-1791433", "location_hostname": "www.europe1.fr", "query_string": "s=r&p=1024662&d=1&cb=1533131384519", "cachebuster": "1533131384519", "debug": "1", "preview": "0", "iframe": "None" }
```

17h56, le 04 février 2014, modifié à 13h11, le 05 février 2014



@ REUTERS

FACT-CHECKING - Jean-François Copé affirme que le président s'était montré ambigu sur cette question pendant sa campagne.

LA PHRASE - Alors que le gouvernement entere la loi famille, le Président de l'UMP Jean-François Copé affirme que pendant la campagne de 2012, François Hollande s'était engagé en faveur de la procréation médicalement assistée pour les couples de femmes homosexuelles.

"J'ai retrouvé un document dans lequel François Hollande lui-même interrogé sur la question avait été extrêmement ambigu pendant sa campagne en avril 2012", affirme Jean-François Copé.

Sponsorisé par Fiat

Envie de craquer pour un Crossover ?

Découvrez le charme du Made in Italy avec Fiat 500X.

Découvrir

>> Dans sa chronique, Laurent Guimier revient sur cette déclaration :

Oui à la PMA. Jean-François Copé fait allusion à l'interview

que François Hollande accorde en avril 2012 au magazine gay *Têtu*. Trois semaines avant le premier tour, le directeur de la rédaction interroge le futur président : "Êtes-vous favorable à l'ouverture de la PMA aux couples de lesbiennes ?". Le candidat répond : "Oui, je l'ai dit. Aux conditions d'âge bien sûr, je suis très précis là-dessus. Il faut que ce soit un projet parental". Sur la PMA, l'ambiguïté soulevée par Jean-François Copé réside dans le fait que François Hollande affirme qu'il y est favorable sans pour autant proposer un calendrier.

Non à la GPA. En revanche, le futur chef de l'Etat se dit hostile à la gestation pour autrui mais aussi à la reconnaissance des enfants nés sous GPA à l'étranger. Elle ne figure pas dans les 80 engagements pris par François Hollande pendant la campagne présidentielle. Seul le mariage y est inscrit.

Malgré cela, le candidat s'était pourtant engagé à légaliser la PMA par la voie de sa porte-parole Najat Vallaud-Belkacem. Le 31 mars 2012, les porte-paroles de tous les candidats à la présidentielle participent à Paris à un grand meeting pour l'égalité. A tour de rôle, ils montent sur scène défendre leurs promesses aux associations homosexuelles. Au moment de sa prestation, Najat Vallaud-Belkacem est très claire : elle affirme que François Hollande souhaite ouvrir la PMA "avec donneur anonyme à tous les couples sans discriminations (...). Quand est-ce qu'on engage ces réformes ? Dès qu'on est élus, si on est élus", conclut-elle. Avec ce discours, la porte-parole fait un tabac. Mais ça, c'était avant le feuilleton de la loi famille.

ALORS VRAI OU FAUX ? Jean-François Copé a raison de

dire que pendant la campagne de 2012, François Hollande s'était prononcé en faveur de la PMA pour les couples lesbiens.

Emmanuel Macron, la diplomatie de la blague

Les + lus

- 1  06H53 Avant les vacances, les ministres et leurs conjoints invités à dîner à l'Élysée
- 2  08H40 Motion de censure : "la vraie cible, c'était Macron et le système", affirme André Chassaigne
- 3  10H28 Brune Poisson veut protéger les cœurs des produits chimiques toxiques
- 4  13H19 Révision constitutionnelle : Ferrand pas certain d'un retour du texte dès la rentrée à l'Assemblée
- 5  14H02 Benalla : la commission d'enquête de l'Assemblée

VIDEO: Mariage gay, PMA, GPA, François Hollande se m... www.lexpress.fr/actualite/societe/...

lespresso.fr

VIDEO. Mariage gay, PMA, GPA: François Hollande ne se mouille pas

5-6 minutes

Lors de son intervention télévisée, le Président a rejeté l'idée d'autoriser la gestation pour autrui comme le réclamaient de nombreuses associations homosexuelles. Il ne s'est en revanche pas prononcé sur la procréation médicalement assistée.

A une semaine de l'examen par le Sénat du [projet de loi sur le mariage gay](#), les arbi maintiennent la pression. Ils étaient [plusieurs milliers jeudi soir devant le siège de France Télévisions](#), où le [président de la République était interviewé](#), à réclamer un référendum sur la question. "Je respecte ces contradictions qui existent dans la société française", a déclaré François Hollande, interrogé sur [le rassemblement de dimanche à la Concorde](#) qui a réuni 300 000 personnes selon la police, 1,4 million selon les organisateurs.

Publicité
La publicité se termine dans 5s

1 sur 4 31/03/2013 à 15:51

VIDEO: Mariage gay, PMA, GPA, François Hollande se m... www.lexpress.fr/actualite/societe/...

Il s'est pourtant montré déterminé à honorer cette promesse de campagne. "Cette initiative législative sur le mariage pour tous n'est pas venue de nulle part, a-t-il déclaré. C'était un engagement que j'avais pris, c'était une égalité pour tous, des droits qui étaient donnés à tous sans qu'aucun droit soit repris à d'autres". Le projet, déjà adopté par l'Assemblée nationale, fera son entrée jeudi au Sénat.

En revanche, [le chef de l'Etat a botté en touche sur la question de la PMA](#), pourtant au coeur du débat. Il a affirmé attendre la décision du Comité consultatif national d'éthique qui sera rendu à la fin de l'année: "Je verbal son avis, je ne veux pas préjuger", a-t-il déclaré. Cette instance, composée d'une quarantaine de membres - philosophes, hommes politiques, représentants du culte... - s'est déjà prononcée à plusieurs reprises contre. En 2005, dans un avis intitulé "accès aux origines, anonymat et secret de la filiation", il rappelle que cette pratique "a toujours été destinée à résoudre un problème de stérilité d'origine médicale et non à venir en aide à une préférence sexuelle". Un avis réitéré en 2010, lorsque le comité fut appelé à se prononcer sur les "problèmes éthiques soulevés par la gestation pour autrui".

Enterrement de la PMA ?

François Hollande, peu favorable à l'inclusion de cette question dans le texte sur le mariage pour tous, avait alors assuré qu'il ne s'y opposerait pas. Mais retournement de situation en janvier: le gouvernement parvient au dernier moment à convaincre les parlementaires de retirer leur amendement. Il leur promet que cette question serait

2 sur 4 05/03/2014 à 15:55

VIDEO: Mariage gay, PMA, GPA, François Hollande se m... www.lexpress.fr/actualite/societe/...

débatte dans un projet de loi sur la famille. Il devait être présenté le 27 mars en Conseil des ministres. Mais comme le comité d'éthique ne peut pas rendre d'avis avant l'automne, [Matignon a indiqué en février que "la question de la PMA peut être traitée toute seule"](#), et donc pas forcément dans la loi sur la famille... Depuis, silence radio.

Attendre l'avis de ce comité est-il donc un moyen pour François Hollande d'enterrer le sujet? Cela reflète en tout cas le malaise de la majorité sur cette question. Une partie des députés de gauche souhaitait déposer un amendement pour [inclure la PMA dans le texte sur le mariage](#). "Faire deux textes séparés n'a pas de sens, assurait fin décembre à L'Express le député socialiste, [Olivier Dussopt](#), à l'origine d'une tribune de 100 élus socialistes favorables à la PMA. On ne peut pas autoriser l'adoption pour les couples homosexuels sans se demander comment l'enfant a été conçu."

Dernièrement, François Hollande s'est montré extrêmement discret sur cette question. Pendant la campagne présidentielle, il avait pourtant déclaré dans un entretien au magazine [Têtu](#), être favorable à la PMA car la reconnaissance des enfants ainsi nés posait un "débat qui devra avoir lieu". Il refuse cependant d'écrire noir sur blanc cet engagement dans ses promesses de campagne. Il faut dire que sa position est peu claire: dans un questionnaire adressé par [l'Association des parents et futurs parents gays et lesbiens \(APFGL\)](#), Hollande se déclare favorable à la PMA pour les couples de femmes alors qu'un an auparavant, pendant la primaire socialiste, il défendait la PMA pour toutes les femmes, même célibataires.

3 sur 4 31/03/2013 à 15:51

VIDEO: Mariage gay, PMA, GPA, François Hollande se m... www.lexpress.fr/actualite/societe/...

Rejet de la GPA

En revanche, jeudi soir, le chef de l'Etat a catégoriquement rejeté l'idée d'instaurer la gestation pour autrui. "La GPA, les mères porteuses, ça restera interdit en France tant que je resterai président de la République", a-t-il prévenu à propos d'une revendication d'associations de défense des droits des homosexuels. Une position sans surprise: François Hollande s'est toujours positionné contre la légalisation des mères porteuses, tout comme la majorité des élus de gauche comme de droite.

4 sur 4 05/03/2014 à 15:55

Annexe 4

Transcription de l'interview d'Emmanuel Macron (LCI octobre 2017)

Anne-Claire Coudray : [inaudible] la pma la procréation assistée médicalement je vous demande de répondre par oui ou par non est-ce que vous allez l'étendre aux couples homosexuels de femmes et aux femmes célibataires

Emmanuel Macron : vous me permettrez sur des sujets aussi complexes de refuser le oui ou non

AC : ben c'est simple

EM : [inaudible] réponse courte

AC : soit vous étendez soit

Em : je me suis exprimé pour dire durant la campagne quelle était ma conviction et la méthode que j'emploierai je pense que à partir du moment où on a accepté pour des femmes vivant en couple de bénéficier de la procréation médicalement assistée il est normal contenu du fait que nous reconnaissons qu'une mère peut être seule ou que deux femmes puissent être en couple de reconnaître ce droit aux femmes seules et aux couples de même sexe

AC : donc c'est oui

EM : j'ai dit que j'attendais l'avis du comité d'éthique il a été rendu en juin et il va en ce sens et j'ai dit enfin que je respecterai l'ensemble des convictions sur ces sujets de société le politique ne doit pas imposer un choix en brutalisant les consciences des convictions profondes que je respecte chez chacune et chacun et donc je souhaite que durant l'année 2018 nous puissions avoir ce débat de manière apaisée nous aurons à revenir sur les lois de bioéthique en 2018 le comité d'éthique mènera des consultations et je lancerai ce processus dans les prochains mois et je souhaite sur chacun de ces sujets et chacun est d'une complexité extrême il heurte les consciences philosophiques religieuses personnelles quand il s'agit de la procréation de la filiation et caetera je souhaite que nous ayons un vrai débat moi c'est ce que je peux vous dire c'est que je suis pour reconnaître des droits égaux à nos concitoyens je suis très sensible au respect de la filiation c'est aussi pour ça que je suis contre la gestation pour autrui parce que j'ai une conception de la dignité du corps de la femme et je pense que cette conception philosophique qu'est la nôtre ne permet qu'on puisse porter un enfant pendant 9 mois pour le compte d'un autre et je souhaite qu'on ne puisse pas passer de la pma à la gpa subrepticement mais je veux que nous menions ces débats je tiens à la filiation je tiens à ce que nous ayons une vraie conception de la famille des familles les familles ont changé de forme notre société a changé y'a des femmes aujourd'hui des hommes mais c'est malheureusement pour elles plus souvent des femmes qui ont à élever seule leur enfant il y a des couples de même sexe dont le législateur a reconnu les pleins droits dans notre société mais ce sont toujours des familles avec de l'amour avec des droits mais avec une place dans la société essentielle et donc je veux sur chacun de ces débats qui nous mènerons à parler aussi des transformations génétiques du big data du secret pour vos données personnelles peut être de la fin de vie que nous ayons une concertation apaisée je serai le garant de l'apaisement de cette concertation et que au moment où tout sera exprimé alors des décisions puissent être prises et le législateur légiféré

Table des matières

Remerciements	3
Sommaire	6
Introduction	8
Partie 1 — Cadre théorique	10
Introduction	11
Chapitre 1 Autour du contre-discours	12
1.1 Contre-discours en contexte : lieux discursifs et substrats idéologiques	12
1.2 Contre-discours et discours hégémonique	15
1.3 Contre-discours et dialogisme	17
Chapitre 2 La polémique	20
2.1 Définitions	20
2.2 L'échange polémique	21
2.3 Fonctions de la polémique	21
2.4 Polémiquer	22
Chapitre 3 Identité et altérité	26
3.1 L'identité en discours	26
3.2 L'altérité en discours	27
3.3 L'ethos	28
Partie 2 — Présentation du corpus et méthodologie	30
Chapitre 4 Corpus	31
4.1 Facebook	31
4.2 Présentation du corpus	32
Chapitre 5 Methodologie	33
5.1 Méthode d'extraction des données	33
5.1.1 Extraction	33
5.1.2 Traitement	34
5.1.3 Notes et remarques	37
5.2 Méthodologie d'analyse du discours	38
Partie 3 — Analyses	39
Introduction	40
Chapitre 6 Le mariage pour tou·te·s	41
6.1 Le mariage pour tou·te·s en quelques mots	41
6.2 Analyses : catégoriser soi et l'autre	41
Chapitre 7 La PMA pour tou·te·s	45
7.1 La Procréation Médicalement Assistée	45
7.2 Nommer pour catégoriser	47
7.2.1 La « fabrique » à enfant	47
7.2.2 #PMApour toutes VS #PMA sans père	50
Chapitre 8 La GPA	52
8.1 La Gestation Pour Autrui	52
8.2 Ne pas nommer pour rejeter	52
Chapitre 9 La république, la famille et la légitimité : des enjeux identitaires	55
9.1 Liberté, égalité, fraternité pour tou·te·s : des différences d'acceptions	55
9.2 La structure familiale : l'argument attribué	56
9.3 De la légitimité	57
Chapitre 10 Conclusions d'analyses	60
Conclusion	61
Bibliographie	62
Glossaire	66
Sigles et abréviations utilisés	68
Table des illustrations	69
Table des annexes	70
Table des matières	80

MOTS-CLÉS : discours, contre-discours, espace discursif, polémique, altérité

RÉSUMÉ

Ce mémoire propose une étude du lien entre discours et contre-discours. À travers l'analyse de commentaires sur le réseau social-numérique Facebook, nous voulons montrer que le duo discours/contre-discours se co-construit virtuellement autour d'un noyau polémique et met en jeu des procédés rhétoriques de l'altérité et d'accentuation de l'identité. Nous posons pour cela la question de la mise en place du contre-discours et de sa place dans les espaces discursifs étudiés (pages militantes LGBT SOS Homophobie et Stop Homophobie, La Manif Pour Tous et La Contre Manif Pour Tous). L'enjeu de ce travail est donc de comprendre et de mettre en évidence les stratégies de plusieurs points de vue dans un débat de société concernant l'homosexualité.

KEYWORDS : discourse, counter-discourse, discourse spaces, polemic, otherness

ABSTRACT

This paper proposes a study of the link between discourse and counter-discourse. Through the analysis of comments on the social-digital network Facebook, we want to show that the discourse/counter-discourse duo is virtually co-constructed around a polemical core and involves rhetorical processes of otherness and accentuation of identity. We ask for this the question of the implementation of counter-discourse and its place in the discourse spaces studied (LGBT activist pages SOS Homophobie and Stop Homophobie, La Manif Pour Tous and La Contre Manif Pour Tous). The stake of this work is therefore to understand and highlight strategies from several points of view in a societal debate concerning homosexuality.